



## *Vernique Gausseau*

Bienvenue à toutes et à tous,

Nous vous remercions d'avoir fait le déplacement pour participer à notre 11e journée de formation.

Nous accueillons des collègues des départements suivants : L'Ille et Vilaine, la Vienne, les côtes d'Armor, la Sarthe, le Maine et Loire, la Vendée et aussi la Loire-Atlantique bien entendu.



Je tiens à remercier tous les bénévoles du conseil d'administration et les bénévoles des vingt associations qui se mobilisent tous les ans autour de cette journée ainsi que les membres du bureau.

L'UDAAFAM 44 est un partenaire actif auprès du Conseil général et est représentée par deux membres à la commission consultative paritaire départementale (CCPD) et par deux représentantes au conseil de famille. Nous participons au schéma départemental des services aux familles qui a remplacé la CDAL. Nous sommes aussi adhérents à l'URIORS et à l'ANAMAAR ou niveau national.

Je remercie pour leur présence Madame le Docteur Muet, du service de la PMI et responsable du mode d'accueil et des agréments, Monsieur ESCOTS, qui hier a animé la journée des assistants familiaux sur le thème : Accueil familial, la force d'un outil fragile. Madame Devolder, qui aujourd'hui va nous aider à réfléchir aux places, rôles, et fonctions de notre famille dans notre accueil afin d'éviter que l'espace familial et l'espace professionnel ne se mêlent, s'emmêlent et que nous puissions réagir en professionnel afin de faire en sorte que tout ne devienne pas confus, complexe, embrouillé, et Madame Padovani, conseillère générale sur Nantes et vice-présidente déléguée à l'égalité des droits à la petite enfance, aux familles et à la solidarité internationale. Je lui laisse la parole.

## *Fabienne Padovani*

Bonjour à vous tous et à vous toutes, bienvenue à toutes celles qui ont fait la route pour être là dès 9 heures ce matin.

Je suis Fabienne Padovani, je suis vice-présidente du Conseil général et j'ai le plaisir d'être avec vous pour votre ouverture. Le sujet qui a été choisi par l'UDAAFAM est un sujet important, extrêmement récurrent.



Lorsque les dossiers arrivent en commission consultative paritaire départementale on sent bien, à travers eux, que c'est un sujet difficile. Il y a eu quelque chose sur ce domicile, sur ce lieu professionnel...

En Loire-Atlantique, vous n'êtes pas loin de 14.600 assistants maternels. Vous êtes le premier mode d'accueil, après les familles et avant les modes d'accueils collectifs. Il y a une petite différence avec Nantes métropole où ce type d'accueil collectif monte en puissance.

Pour les autres départements (Sarthe, Maine et Loire, Vendée et Vienne) vous êtes le premier mode d'accueil.

La Loire-Atlantique est le premier département en ce qui concerne la mise en place des maisons d'assistantes maternelles. C'est pour nous un mode d'accueil qui est intéressant.

Pour le coup, là on sort de la problématique du lieu et du domicile. Vous avez un lieu d'exercice professionnel indépendant de votre domicile.

C'est d'ailleurs pour cela que vous entrez dans une démarche de maison d'AM, cette raison-là et aussi l'envie de travailler avec d'autres personnes, de sortir de chez vous.

C'est une démarche que l'on accompagne en Loire atlantique de façon assez proche.

Nous travaillons avec vous longtemps avant la mise en place de la maison d'assistantes maternelles, afin que tout ait pu être abordé avant que la maison ne soit prête.

Nous continuons à travailler avec vous, dans le département, pendant la première année. Nous réfléchissons avec vous pour pouvoir mettre des dispositifs plus pérennes afin de travailler sur l'accueil de l'enfant et saisir la façon dont cela se passe. Nous restons toujours sur un contrat de travail individuel. Il ne faut pas qu'il y ait confusion avec un accueil collectif puisque nous sommes bien sur un accueil individuel.

J'ai de nombreux témoignages de professionnels qui expriment la difficulté de l'articulation entre la posture professionnelle et l'infinité familiale car les enfants arrivent et partent à des moments où l'activité familiale peut être présente. Vos enfants peuvent ne pas encore être partis de l'école, votre mari peut encore être présent dans les lieux. Lorsque les parents reviennent, c'est pareil, vos enfants peuvent revenir de l'école, et votre mari peut revenir du travail.

Il y a des moments de confusion et ce sont ces moments de confusion qui peuvent être compliqués et difficiles à gérer. Il y a des temps compliqués entre les temps d'accueil et les temps familiaux, il y a des difficultés entre vos espaces professionnels et vos espaces de vie privés. Nous avons beaucoup d'échanges avec l'UDAAFAM44 sur ce sujet-là. Nous sommes vraiment beaucoup dans le dialogue et l'échange.

Nous restons très ouverts et je voudrais remercier les services du Docteur Muet qui sont vraiment dans l'écoute et dans l'attente. Il peut y avoir des fictions parfois, parce que nous sommes dans la relation interhumaine. Cela peut arriver, mais on fait en sorte de discuter, d'échanger. Tout le monde peut commettre des erreurs, mais il faut garder pour objectif l'intérêt, l'accueil de l'enfant. Votre métier c'est accueillir les enfants en toute sécurité.

Après, c'est sur la notion de sécurité que l'on peut discuter.

Je ne suis pas sûre qu'il soit complètement possible, lorsque l'on démontre cette profession, de prendre la mesure de ce que cela va induire dans votre vie.

Souvent, c'est loin d'être votre premier métier. C'est un choix. Vos enfants peuvent être petits, ensuite ils grandissent. Adolescents, ils peuvent avoir des positions de rejet par rapport à cela.

Mais c'est vrai que c'est plus difficile, lorsque l'on exerce son métier chez soi, d'avoir à gérer les susceptibilités de nos adoléscent qui osent dire les choses qu'ils ne disaient pas forcément lorsqu'ils étaient plus petits.

C'est vrai que pour vous c'est difficile d'obtenir des relations équilibrées entre ces deux sphères professionnelles et privées. Cela vous demande beaucoup d'échanges. C'est pour cela que cette journée est très bienvenue. Si vous êtes aussi nombreuses ce matin, c'est que c'est un vrai sujet pour vous.

Il ne faut pas oublier que tout au long de l'année, en dehors des journées organisées par les associations, il ne faut pas hésiter à aller dans les RAM qui vous sont dédiés. Il ne faut pas hésiter à contacter les unités d'agrément aussi. Il ne faut pas attendre que les difficultés empirent, n'hésitez pas. J'ai tendance à dire qu'il n'y a pas de mauvaises questions mais parfois des réponses qui ne sont pas adaptées.

Donc n'hésitez pas à vous tourner vers les associations, les relais d'assistantes maternelles, le Conseil général. Vous exercez une profession où vous êtes seule chez vous, mais vous n'êtes pas seule dans un environnement avec beaucoup de personnes prévenantes autour de vous.

Je vais vous laisser avec les deux intervenants qui vont animer avec brio cette journée.



# L'assistante maternelle et sa famille

## Quand l'espace familial et l'espace professionnel se mêlent, s'en mêlent, sans s'emmêler



Loïa Devolder est linguiste, enseignante en communication orale/écrite et sémiologue, et chargée d'études en sciences humaines et sociales.

Nous avons toute cette journée pour discuter de **l'interaction\*** qu'il y a entre l'espace familial et l'espace professionnel pour les assistantes maternelles. Nous allons voir ensemble, puisqu'on ne peut pas l'éviter, comment nous pouvons faire avec, les questions que cela amène et la façon dont on peut y répondre.

\* État de ce qui est emmêlé, de choses qui s'enchevêtrent

### Présentation

J'ai un profil un peu particulier pour vous puisque je suis linguiste. Les linguistes sont des personnes qui s'intéressent à la façon dont les langues fonctionnent.

**La linguistique est la science qui étudie la mécanique des langues et du langage.**

Ça peut sembler curieux de me retrouver en face de vous avec ce bagage-là. Je suis passée de l'enseignement universitaire à la formation aux écrits professionnels dans l'action sociale et médico-sociale.

Le point commun de ces deux champs, c'est la recherche et la question de la construction du sens.

Aujourd'hui, je suis sortie de la recherche académique pour appliquer les concepts de la linguistique à la communication professionnelle, notamment écrite.

Puis, j'ai rencontré sur ma route l'Institut d'anthropologie clinique de Toulouse, dirigé par Serge ESCOTS, ici présent.

L'institut d'anthropologie clinique s'intéresse aux pratiques des acteurs du champ de l'action sociale, et travaille sur la thématique de la protection de l'enfance avec une spécialisation qui est l'accueil familial.

Vous voyez, il y a un lien qui commence à se faire...

En fait, c'est comme cela que j'en arrive à vous : par le croisement du chemin de la recherche en sciences humaines, de celui de la question du sens des pratiques professionnelles, poussée par le vent de l'accueil familial.

Je me suis alors retrouvée à réaliser une enquête auprès d'assistantes maternelles, dont je vois vous rendre compte aujourd'hui.

Bien entendu, précisons-le tout de suite, assistantes maternelles et assistantes familiales sont **deux professions différentes, avec des fonctions différentes, un contexte de travail différent, des missions différentes.**

Néanmoins, il est possible que cela fasse appel, à un moment donné, à des strates qui peuvent complètement se rejoindre, à des concepts qui peuvent être communs entre les deux métiers.

Donc, si besoin, nous ne nous priverons pas de solliciter Serge ESCOTS, qui est spécialiste de l'accueil familial mais a également une pratique de clinicien et un bagage anthropologique qui permettra d'avoir un éclairage pluridisciplinaire aujourd'hui.

### La problématique étudiée

Au départ, une problématique nous est confiée par l'UDAAFAM44 : la place, le rôle et la fonction de la famille de l'assistante maternelle sur l'accueil et réciproquement l'impact de l'accueil sur l'assistante maternelle.

#### Apport

Je parle de l'assistante maternelle ou féminin. C'est un choix de ma part, un choix de linguiste. Dans la mesure où nous travaillons avec le langage, cela reviendra souvent.

Il y a une règle de grammaire qui stipule que le masculin l'emporte sur le féminin. Aussi, alors que dans cet amphithéâtre il n'y a que deux ou trois hommes (et 222 femmes), il faudrait dire que nous accueillons des « *assistantes maternelles* ».

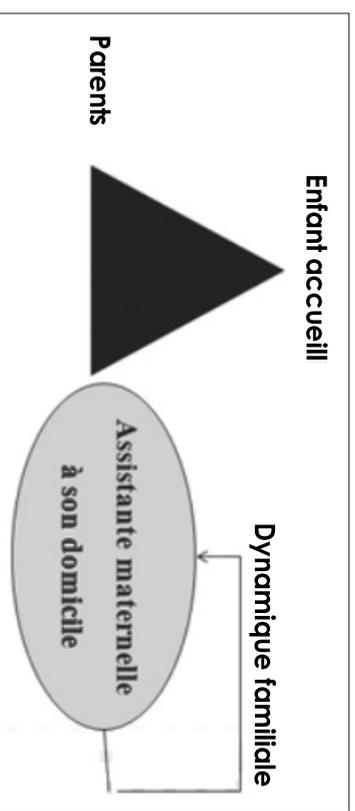
Cette règle n'a pas beaucoup de légitimité dans une logique purement linguistique. D'autant qu'elle s'oppose à une autre règle qui stipule que la généralité l'emporte sur l'anecdotique. Ce qui fait qu'il est plus juste de dire que vous êtes une assemblée d'assistantes maternelles - parce que les hommes ici ne sont pas quantitativement représentatifs de cette assemblée, tout comme la médecin PMI qui est là aussi -

J'avoue aussi qu'il y a un petit acte de résistance féministe de mon côté qui fait que je ne crois pas que la reconnaissance d'un métier passe nécessairement par la masculinisation de sa dénomination. On peut être des professionnelles et ne pas être obligées, pour reconnaître ce métier, de le mettre au masculin.

Toutefois, ce serait intéressant de donner la parole aux hommes ici présents car ce n'est pas parce que c'est anecdotique en terme quantitatif qu'il faudrait se priver de cet éclairage-là. On ne regrettera pas la mixité, mais pour parler de cette assemblée je partirai du principe que le cas général prime sur le minoritaire.

Ce sera un des biais dans ma méthodologie d'enquête, car je n'ai pu interroger que des femmes. Je le regrette car, sur des questions de positionnement professionnel, les choses ne se posent peut-être pas forcément de la même façon selon que l'on est un homme ou une femme, notamment dans le rapport aux employeurs, aux parents...

**Je reviens à la problématique :** la place, le rôle et la fonction de la famille de l'assistante maternelle sur l'accueil et la réciproque, c'est-à-dire l'impact de l'accueil d'un enfant dans la famille, sur la famille.



Triptyque Parent - Enfant accueil - Assistante maternelle

Dans le triptyque Parent- Enfant accueilli - Assistante maternelle - l'idée était d'ajouter la dimension du « **domicile** ».

Ceci **n'est pas sans incidence** sur la façon dont elle pratique.

Ceci n'est pas sans incidence sur la dynamique familiale dans laquelle elle est prise et dans laquelle est pris l'accueil.

Des questions surgissent alors, que nous allons garder en ligne de mire tout ou long de cette journée :

- ▼ Qu'implique le fait de travailler à domicile ?
- ▼ Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ?
- ▼ Comment gérer la jalousie, les rivalités qui peuvent s'exercer entre les enfants accueillis et les enfants de la famille ?
- ▼ Qu'est-ce que l'accueil d'un autre apporte à la famille de l'assistante maternelle ?
- ▼ Comment qualifier la place de l'enfant, et qualifier le type de relation ?
- ▼ Qu'implique le fait d'avoir sa propre famille comme témoin de son travail ?

## L'assistante maternelle et l'assistante familiale

Les questions précédentes pourraient se poser aussi pour l'accueil familial, mais pas tout à fait de la même façon.

Assistante familiale	Assistante maternelle
Accueil au domicile dans un contexte familial	Accueil temporaire
Accueil permanent	Accueil accueilli [-] blessé
Enfant accueilli [+] blessé	Enfant accueilli [-] blessé
Suppléance psycho-éducative	Suppléance socio-économique
« familialisation » de l'accueil	« maternelisation » de l'accueil

Le point commun est l'accueil au domicile dans un contexte familial.

Toutefois, ce tableau montre des différences fondamentales, qui changent la configuration de l'activité et de la mission.

Parce que l'on est dans ce qu'on appelle « le travail du cœur, du prendre soin, du s'occuper de » on peut avoir des concepts et des dynamiques communs, mais fondamentalement, ce sont deux sujets, deux postures professionnelles, deux métiers différents.

## L'ENQUÊTE

En bonne universitaire j'ai d'abord couru à la bibliothèque pour lire tout ce qui s'était écrit là-dessus. En fait, il y a finalement peu de pages écrites sur l'irritation de l'espace familial avec l'espace professionnel<sup>1</sup>. Il est devenu évident pour moi qu'il fallait commencer par réaliser une enquête sur cette spécificité.

Donc, armée de mon dictaphone, je suis partie à la rencontre des assistantes maternelles et j'ai réalisé une quinzaine d'entretiens individuels (entretiens soit de visu, donc plutôt dans mon coin, soit par téléphone et là j'ai pu contacter des assistantes maternelles d'un peu partout : Savoie, Lille, Montpellier, Bordeaux...)<sup>2</sup>.

J'ai été accueillie aussi très gentiment dans des associations d'assistantes maternelles<sup>3</sup> qui m'ont permis de passer des demi-journées avec elles et les enfants. Il y avait beaucoup d'ouverture. C'était vraiment bien. Y compris d'être dans l'observation. De pouvoir aussi saisir des moments de discussions de professionnelles entre elles, c'était très éclairant pour moi.

Rapidement, je me suis dit que ce serait intéressant d'avoir un regard de parent employeur sur cette question puisque les assistantes maternelles mentionnaient toutes des moments de gêne ou d'intrusion de ces premiers dans leur quotidien. Vous savez, ces parents qui se permettent d'entrer chez vous, d'ouvrir un placard et de prendre un verre d'eau sans vous demander la permission... Donc j'ai eu six entretiens avec des parents. Enfin, j'ai pu m'entretenir avec deux travailleurs sociaux, qui délivrent des agréments.

Il me manquait alors les enfants. Dans les faits, je n'ai pu faire qu'un seul entretien. Sans doute faut-il encore davantage de confiance pour permettre à ses enfants de rencontrer une chercheuse.

C'est donc une enquête à suivre que je me donne là, à réaliser, strictement centrée sur la parole des enfants d'assistants maternels.

## Le plan de l'exposé

Nous allons aujourd'hui travailler sur trois parties :

- Les spécificités de l'accueil chez les assistantes maternelles ;
- Les fonctions des enfants et des conjoints dans l'accueil et l'impact de la famille de l'assistante maternelle sur l'accueil ;
- L'impact de l'accueil à votre domicile, tout ce que cela va impliquer, chambouler, contraindre, mais aussi ouvrir, épanouir.

## À propos de cette journée

Cette journée s'inscrit dans une dynamique de formation. Il y a plusieurs façons d'aborder la question de la formation. Cela peut être des formations pratico-pratiques, où l'on fait un transfert de compétences techniques.

La deuxième façon d'envisager la question serait de se dire qu'il n'existe peut-être pas de recettes miracles, ou que peut-être qu'il y en a, mais que nous avons plus à y gagner à donner les moyens à chacune et chacun de trouver la ressource pour aller vers ces recettes plutôt que de les délivrer toutes prêtes.

Si on vous donne des outils pour trouver vous-même des clés adaptées à la particularité de votre situation, vous pouvez être autonomes. L'autonomie est un choix difficile car il oblige à être dans la complexité. Mais sur ce sujet on peut difficilement faire autrement.

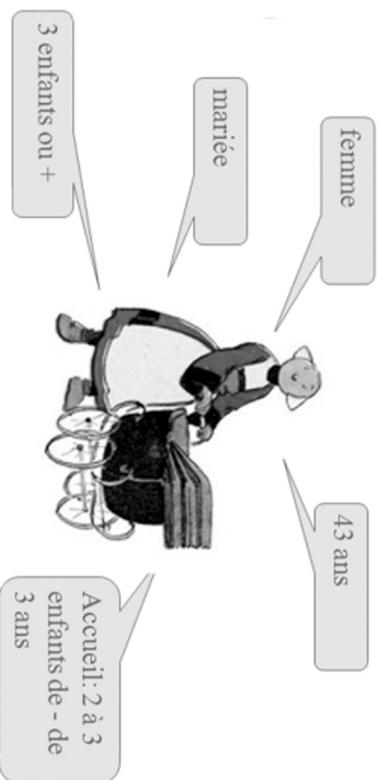
Place, rôles et fonctions de la famille de l'assistante maternelle dans l'accueil renvoient aux questions de postures, de positionnement, qui renvoient aux questions de déterminations de fonctions.

Cela renvoie à une réflexion collective et individuelle à avoir sur cette question-là.

<sup>1</sup> Une bibliographie est précisée en fin d'article.  
<sup>2</sup> Qui n'ine soit permissif de les remercier pour leur disponibilité et leur intérêt. Un merci spécial à Patricia Denot, Stéphanie Leroy et Stéphanie de Récréofiel.com  
<sup>3</sup> Notamment la récré des bébés à Toulouse.

## 1ERE PARTIE : LA SPÉCIFICITÉ DE L'ACCUEIL CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE

Le « profiltype » de l'assistante maternelle



- Une femme dans **99,5 %** - c'est pour cela que je m'autorise le féminin quand même ! :
- Elle est en couple à **92 %** : contre 72 % des femmes actives de la même tranche d'âge;
- Elle est mariée pour **86 %** d'entre elles : les assistantes maternelles sont plus en couple et plus mariées que les autres femmes ;
- Une femme mariée à un homme : c'est important de le préciser car on est sur un modèle dit « traditionnel » ;
- Une femme qui a **43 ans** en moyenne : un tiers des assistantes maternelles ont plus de 50 ans et 5 % ont moins de 30 ans. Ce sont des données importantes pour les enjeux de renouvellement. C'est important aussi car cela change la configuration du domicile qui est différente à 50 ans et à 30 ans.
- Une femme qui a **3 enfants ou plus** : nous sommes plutôt en présence de familles nombreuses. **40%** des assistantes maternelles entre 35 et 45 ans ont plus de 3 enfants à charge (contre 17 % des femmes actives dans la même tranche d'âge).
- Une femme qui accueille en moyenne **2,6** enfants (dont 76 % ont moins de 3 ans).

### L'évolution de la fonction sociale de la « nounou »

Pour parfaire tout à fait ce profil, il nous manque à revenir sur l'histoire des Françaises. Aux 18e et 19e siècles, les mères envoyaient leurs enfants en nourrice dans le Morvan. Les nourrices étant celles qui nourrissaient au sein. Une des raisons pour lesquelles elles envoyaient leurs enfants en nourrice était de se libérer de la contrainte de la maternité, notamment des contraintes de l'allaitement.

De fait, en termes d'organisation sociale, il y avait les femmes, et il y avait les mères.

Il y avait celles qui nourrissaient et étaient complètement occupées par leur tâche et il y avait les femmes qui gardaient leur statut mondain, leur statut de femme mariée, pleinement disposée socialement et sexuellement dans le monde avec cette disponibilité-là.

L'industrialisation nourricière s'est alors mise en place, c'est-à-dire le produit de commercialisation autour du lait (puisqu'on les nourrices étaient payées, mal payées mais payées). Le lait était le produit de commercialisation dans une tension entre une offre et une demande.

Les femmes nourrices étant en demande de pouvoir gagner de l'argent par ce biais-là, et les femmes ayant accouché et ne voulant pas être contraintes par la maternité ayant recours à leurs services.

Il y avait une sorte de régulation collective par le biais de ce marché du lait de cette industrie nourricière.

Aujourd'hui ce n'est plus femme ou mère qui détermine l'articulation entre les femmes nourrices et les autres mais c'est femme et mère. C'est-à-dire que si aujourd'hui on a recours aux assistantes maternelles c'est précisément pour pouvoir être ET femme ET mère.

Voyez-vous le glissement qui s'est opéré ?



crédit photo: copie d'écran : <http://www.voxdoo.fr/documentaire/le-lait-des-autres-histoire-des-nourrices-du-morvan>

Aujourd'hui les nourrices ne sont plus agent de la régulation collective, mais plutôt agent de conciliation. Ce sont les assistantes maternelles qui permettent aux femmes d'investir également des champs extérieurs à celui de l'espace domestique.

Si je peux pleinement travailler et pleinement m'occuper de mes enfants, c'est possible car des assistantes maternelles me permettent de prendre ce relais-là. Nous sommes face à un vrai glissement de la fonction sociale des assistantes maternelles.

### L'assistante maternelle : entre mère au foyer et femme au travail

Nous reporterions plus tard de cette fonction d'agent de conciliation car en fait, les assistantes maternelles permettent aux femmes de faire des enfants et de travailler, de concilier vie famille et vie professionnelle, mais c'est le métier d'assistante maternelle qui permet aussi aux assistantes maternelles de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Cela fonctionne pour les deux, mais peut être que cela ne fonctionne pas exactement de la même façon. Il y a du domestique et du travail chez les assistantes maternelles, avec une prépondérance domestique. Et il y a du domestique et du travail chez les femmes actives qui confient leur enfant avec une prépondérance du côté du travail.

Nous avons l'impression d'avoir quelque chose de symétrique mais ce n'est peut-être pas totalement le cas. Et ceci n'est peut-être pas sans incidence sur cela à un moment.

Je fais une hypothèse, peut-être un peu cavalière, intuitive, qui serait de dire que, dans la rivalité que peuvent craindre un certain nombre de parents employeurs à votre égard, peut-être qu'il y a quelque chose de l'ordre de cet enjeu, c'est-à-dire de l'idée selon laquelle vous avez fait un choix fondamentalement différent du leur.

Vous avez décidé d'élever vos enfants en travaillant, elles ont décidé de travailler et de vous confier leurs enfants. Et que peut-être ceci joue dans la relation sur des projections qu'elles peuvent avoir à votre égard : bonne mère/mauvaise mère, etc.

Dès lors que nous étions dans l'échange nourricier et que le lait était LE produit d'échange, la famille de la nourrice n'existait pas.

D'ailleurs, il y avait les nourrices « sur lieu » que l'on arrachait à leur famille, à leurs petits enfants pour les amener chez soi, à Paris notamment. Cela signifie bien que l'idée de la famille de l'assistante maternelle, la nourrice à l'époque, n'existait pas.



Credit photo : JIN MORVAN TRÉS NOURRISSANT  
<http://etroublog.com/blog/archives/2010/02/03/16/40459.html>

Si la famille de la nourrice, de l'assistante maternelle, est à prendre en compte, c'est précisément parce que l'on a déplacé cette fonction sociale et que l'on est aujourd'hui sur cette question d'objet de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est au cœur de notre problématique.

## Que signifie « assistante maternelle » ?

La définition du dictionnaire est la suivante :

**Assistante** : Personne qui aide quelqu'un dans l'exercice de ses fonctions en se tenant auprès de lui.

Assister, cela signifie aider quelqu'un dans ses fonctions, dans ses tâches, en se tenant auprès de lui. Apporter son concours à quelqu'un, joindre ses efforts aux siens dans ce qu'il fait, lui être utile. Assister cela veut dire permettre, faciliter l'action. Finalement, c'est cela, votre métier : permettre et faciliter l'action en se tenant auprès de.

Notons immédiatement que « se tenir auprès de lui » fonctionne aussi même quand l'autre n'est pas là. On peut se tenir auprès des parents quand bien même notre métier est d'être là lorsque les parents n'y sont pas.

Les choses se compliquent si on s'intéresse à « maternelle ». Dans le dictionnaire, « maternelle » signifie : qui est propre à la mère, qui évoque la mère, dans sa fonction, son état, qui, socialement et juridiquement, concerne les mères.

Il y a une ambiguïté car assistante maternelle pose la question suivante : est-ce que c'est une assistance qui doit être maternelle ou est-ce que c'est une assistante de la mère ?

Et selon la façon dont je l'entends, cela n'aura pas la même incidence dans le contexte social et familial dans lequel s'insère l'assistante maternelle.

Mais on pourrait considérer qu'une assistante maternelle est comme une assistante de direction.

L'assistante de la direction n'est pas la direction. Pour coder un peu sur la fonction, on peut partir de là. L'assistante de direction permet et facilite l'action, pour autant, lorsque la directrice n'est pas là, elle n'est pas la directrice. Elle ne prend pas la place, elle assiste. Elle assiste dans ses fonctions, elle permet, elle favorise l'action.

et que le développement psych affectif de l'enfant se détermine dans les trois premières années de sa vie dans la relation mère-enfant ou substitut de la mère.

Il a précisé que les trois facteurs qui porteraient atteinte à l'équilibre psych affectif des enfants étaient :

- la possibilité de constituer une relation privilégiée avec la mère ou son substitut ;
- la séparation pendant des temps limités entre la mère et l'enfant ou le substitut et l'enfant ;
- le changement de substitut pendant les trois premières années de l'enfant.

Si on a cette idée-là en tant que parent, l'idée que cela se joue dans les trois premières années de la vie, sur une focale mère enfant, et qu'il faut absolument préserver cette relation-là, on va aller chercher du côté du substitut stable, donc plutôt du côté de l'assistante maternelle et non pas de l'équipe de crèche.

## Les attentes des parents

### et le choix de mode d'accueil

En fait, le choix de mode d'accueil des parents n'est pas tant lié au mode d'accueil lui-même mais à la façon qu'ils ont de concevoir la place de l'enfant.

Lorsque l'on considérait l'enfant comme un tube digestif, le produit était le lait et c'est exclusivement du lait dont on se préoccupait. On goûtait le lait des nourrices, il n'y avait pas à se préoccuper du développement psych affectif de l'enfant et des conditions environnementales dans lequel il allait vivre.

Dès lors que l'on a considéré que l'enfant était un individu, on s'est intéressé à l'environnement dans lequel il pouvait être accueilli. Cet intérêt des parents est donc assez récent, un siècle tout au plus.

De nos jours, et pour faire simple il y a deux extrêmes sur la façon de concevoir l'enfant. Une première idéologie qui se dit représentée par les théories de René Spitz<sup>1</sup>. Il considérait que le **lien mère-enfant est fondamental**

Deuxième grand courant, un peu représenté par Bruno Bettelheim, notamment par son travail dans les kibboutz en Israël, qui a montré que la **sécurité fondamentale** qui est nécessaire aux nourrissons, **pouvait aussi être apportée par le groupe**.

C'est-à-dire que la relation mère-enfant n'était pas forcément l'unique possibilité pour le développement d'un enfant mais qu'il pouvait tout aussi bien se développer dans un groupe, et dans un groupe de pairs.

On voit bien que la façon dont on va considérer, penser, ce qui est bon pour l'enfant, va déterminer le choix de mode de garde différents. Cela signifie que le choix des parents va dépendre de valeurs socioculturelles déterminantes.

La place de l'enfant dans cette famille-là, le rapport de cette famille ou travail, l'implication parentale, la conception que l'on peut avoir de la famille... c'est tout cet ensemble qui va déterminer l'orientation des parents vers crèches ou assistante maternelle.

<sup>1</sup> Notamment René A. Spitz, « La perte de la mère par le nourrisson », Enfances, no 5, □ 1948, p. 373-391. Consultable en ligne sur Persée. Et aussi : Spitz, De la naissance à la parole, PUF, 1993.

Lorsque de mes entretiens avec les parents, j'ai été assez surprise de comprendre que l'assistante maternelle n'était pas un choix de départ, mais que les contraintes pratiques avaient fait qu'ils avaient eu recours à ce mode d'accueil là.

L'idéologie contemporaine irait plus vers la socialisation de l'enfant par les pairs, le collectif.

La plupart des parents m'ont dit qu'au fond ils auraient préféré se tourner vers

la crèche qui « prépare mieux à l'école maternelle » disent-ils.

L'autre idée qui revenait aussi était qu'en crèche, les locaux étaient sécurisés et adaptés aux normes d'hygiène, ainsi que des équipes de professionnelles certifiées et encadrées. Ce sont ces arguments-là qui font, dans le discours des parents, qu'ils vont aller, en première instance, du côté de la crèche.

## Les atouts de l'assistante maternelle pour les parents

Donc comme j'avais à faire avec des parents ayant eu recours à des assistantes maternelles je leur ai demandé s'ils en étaient contents.

- « Oui ! »
- « Alors pourrions nous ensemble ce qui vous semble être caractéristique de cet accueil ? Et pourquoi, alors que ce n'était pas votre choix de départ, vous avez de la satisfaction sur cet accueil-là ? Qu'est-ce qui fonctionne pour vous dans cet accueil ? »

### J'ai pu dresser un tableau comparatif à partir de leurs réponses.

Accueil chez assistante maternelle	Accueil en crèche
Professionnelle repérante, stabilité, continuité de la prise en charge.	Équipe de pro formées et diplômées, turn-over
Environnement familial et familial, un autre chez soi!	Locaux adaptés, normes hygiène et sécurité
Proximité de la relation à l'enfant, attention soutenue	Relation « formelle » à l'enfant
Respect des rythmes individuels	Uniformisation des rythmes des enfants
Prise en compte des normes parentales, individualité de la relation avec parents	Relai de « normes éducatives officielles », 'transmissions' aux parents
Accueil des particularités de l'enfant	Peu d'accueil d'enfant en situation de handicap

Dans l'accueil en crèche, on trouve beaucoup de turnover. Cela, ils n'y avaient pas pensé avant et c'est la stabilité de l'assistante maternelle qui fait qu'ils se disent, en crèche, nous n'aurions pas eu cette interlocutrice privilégiée.

Les crèches commencent aujourd'hui à intégrer cette notion de référent, de professionnel référent d'un enfant. Mais on n'est pas sur le même type de repère que peut l'être l'assistante maternelle : « Chez l'assistante maternelle on a une professionnelle référente, une stabilité, et une continuité de la prise en charge ».

Deuxième élément, ils estiment que les locaux des crèches sont adaptés et les normes d'hygiène et de sécurité respectées. Pour les assistantes maternelles ils pensent que les locaux sont quand même adaptés, car personne dans les interviewés n'a retrouvé son enfant en crèche tendu par une table en verre ! Mais en revanche, ce qui leur va bien c'est le fait de retrouver un environnement familial et familial, un autre « chez soi ».

C'est le point qu'ils mettent en exergue. Cette idée que c'est rassurant de mettre leur enfant dans un endroit qui ressemble à « chez eux ». Il s'inscrit alors une sorte de continuité entre le domicile parental et le domicile d'accueil. Le contraste est moins important et facilite la transition. L'enfant retrouve ainsi un environnement familial et familial.

Les parents évoquent également beaucoup de cette proximité de relation avec l'enfant. Et, ils s'imaginent que pour un accueil en crèche la relation est beaucoup plus distante et formelle.

Il y a aussi l'idée que l'assistante maternelle respecte beaucoup plus les rythmes individuels de l'enfant. Les enfants ne sont pas tous couchés à 12 h 30 ce qui est le cas en crèche où il y a une uniformisation des rythmes des enfants.

Ils pensent aussi que les assistantes maternelles prennent en compte des normes parentales, individualisent la relation avec les parents. Là où la crèche serait sur un relais de « normes éducatives officielles » avec des « transmissions » aux parents, avec l'assistante maternelle on serait plus dans une véritable communication sur ce qui s'est passé dans la journée avec l'enfant.

Les parents notent aussi la prise en compte des particularités de l'enfant qui est possible chez les assistantes maternelles : très peu d'accueil d'enfant en situation de handicap en crèche. Les assistantes maternelles respectent les particularités alimentaires, que ce soit sur l'allergie, ou sur les questions culturelles, voire simplement des questions de goût.

Au final, ce que l'on retient de tout cela c'est que les parents d'aujourd'hui - qui préféraient a priori la crèche - vont trouver chez des assistantes maternelles, et notamment de par ce contexte du domicile et de l'insertion dans une famille :

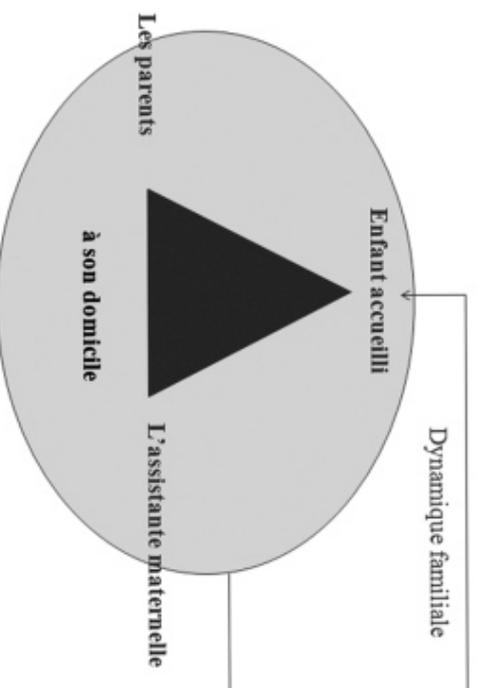
- Une sorte de continuité dans la discontinuité de la séparation physique. L'angoisse des parents se pose toujours sur la séparation.
- Une socialisation progressive, c'est-à-dire une insertion dans une famille, puis les autres enfants accueillis par l'assistante maternelle, et enfin un élargissement à des sorties adaptées en fonction de l'âge de l'enfant, dans les ludothèques, les associations d'assmat, etc.
- Une vraie souplesse : sur des horaires, sur l'adaptabilité des conditions d'accueil, et les attentes éducatives. En effet, les horaires font parties des critères sur lesquels ils vous choisissez. Cela fait aussi partie des critères qui vous embaîtent.
- Un accueil individualisé qui laisse davantage de place aux parents : les attentes éducatives peuvent être discutées ou prises en compte avec une assistante maternelle, ce qui n'est pas le cas dans une structure collective ;

- Une aide, un soutien, des conseils dans l'éducation : l'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui a des compétences que moi, jeune parent, je n'ai pas nécessairement et c'est très agréable de pouvoir lui demander conseil, par exemple sur l'acquisition de la propriété, et pouvoir échanger avec elle qui est expérimentée dans le domaine. Ce qui effectivement ne se produit pas en crèche. La réponse des puéricultrices en crèches est : « on fait comme vous voulez » ce qui n'est pas vrai, en crèche, on fait comme c'est possible de faire.

## De l'importance du domicile

Les caractéristiques que les parents considèrent comme étant spécifiques et favorables chez les assistantes maternelles englobent la question du domicile et de la familiarité de la relation. Ce que les parents trouvent de différent dans cet accueil n'est possible que parce que cet accueil se déroule au domicile. Le domicile est donc vraiment ce qui fait la spécificité de l'accueil par une assistante maternelle.

### La famille et le domicile comme contexte professionnel d'accueil



Je me permets de soulever d'ores et déjà ce qui me semble finalement être un véritable enjeu pour la profession : l'assistante maternelle est une professionnelle qui va en prendre soin d'un petit enfant, s'occuper de lui en l'absence de ses parents, à son domicile, dans un environnement familial.

À son domicile : c'est la loi. En revanche, on ne parle jamais d'accueil familial dans la loi. Jamais on ne considère que l'accueil se passe au sein d'une famille.

On a selon moi ici toute la substance de notre sujet : la loi impose à l'assistante maternelle qu'elle travaille à son domicile mais sans prendre en considération la dimension familiale de cet accueil. C'est donc la négociation même du cadre d'exercice légal.

Nous y reviendrons mais gardons-nous en tête qu'il est sans doute là l'enjeu de cette problématique et de la profession.

## L'IMPACT DE LA FAMILLE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE SUR L'ACCUEIL

### La place et le rôle de l'assistante maternelle dans l'accueil

Pour comprendre la place, rôle et fonction de la famille de l'assistante maternelle, commençons par nous intéresser à sa place, à son rôle et à sa fonction.

Nous l'avons vu, la fonction de l'assistante maternelle est d'aider, concourir, favoriser l'action aux côtés de l'autre. L'assistante maternelle doit favoriser et concourir à l'éveil intellectuel et affectif, et à l'éducation de l'enfant par le biais d'un non-dit qui est l'accueil.

« Accueillir » signifie :  
« Recevoir favorablement »

- Être présent, venir pour recevoir quelqu'un à son arrivée.

- Admettre quelqu'un au sein d'un groupe

- Héberger, donner l'hospitalité pour un temps plus ou moins long.

Accueillir, cela veut dire faire de la place à l'autre parmi les siens. Et c'est bien le sujet qui nous occupe. C'est bien l'idée d'interaction entre soi, sa famille, son espace domestique, et l'autre. Ce qui nous permet d'atteindre cette notion qu'accueillir c'est faire de la place.

Et c'est la fonction de l'assistante maternelle : faire de la place à l'autre parmi les siens.

La place que l'on prend est déterminée par les tâches à accomplir. La place, c'est l'espace que l'on réserve.

### Grand ou petit espace.

On peut réserver une plus ou moins grande place à l'enfant que l'on accueille, et on peut avoir, en tant qu'assistante maternelle, une plus ou moins grande place dans l'accueil.

La place de l'assistante maternelle dans l'accueil va être déterminée par le positionnement des parents par rapport à cet accueil-là.

La place de la famille de l'assistante maternelle va être différente selon le positionnement des parents par rapport à cette place.

Des entretiens que j'ai réalisés avec les parents, je dirai qu'on peut en dessiner deux types :

**- Il y a d'un côté les parents délégataires**  
Ces parents délèguent complètement le temps d'accueil à l'assistante maternelle.

On se donne un objectif commun mais les moyens dépendent de l'assistante maternelle. Ce sont des parents pour lesquels il y aura peu d'exigences explicites. Il y aura adhésion aux principes de l'assistante maternelle qui imprime ses conditions d'accueil.

Chacun a ses prérogatives et il y a peu d'intervention sur le territoire de l'autre. Dans ce cas-là, la place de l'assistante maternelle est très importante.

Ce sont ceux qui disent : « J'ai rencontré toute la famille, ses enfants, son mari, c'était très sympa, j'ai été très bien accueillie, et du coup j'ai signé dès le lendemain. »

« J'ai envie de me donner le cadre de confiance nécessaire pour que je confie mon enfant, mais après, puisque je fais confiance, il se passe, ce qu'il se passe, selon les termes de l'assistante maternelle. »

## - A contrario on peut identifier les parents commanditaires

C'est-à-dire des parents qui font une sorte de délégation sous contrainte. « Vous ferez cela en mon absence, mais vous le ferez comme cela ». (« Je tiens à ce que mon enfant soit éduqué selon mes principes éducatifs »).

**Les attentes sont explicites** **voies contractualisées.**

La place de l'assistante maternelle sera ici complètement différente.

La place est déterminée par la façon dont se positionne l'assistante maternelle elle-même mais aussi par la façon dont les parents la positionnent.

Du côté des parents délégataires il y a une forte place laissée aussi à la famille de l'assistante maternelle, alors que chez les parents commanditaires, ils confient leur enfant à une personne et c'est avec cette personne qu'ils traitent et qu'ils travaillent. Le reste n'existe pas.

Ce sont ceux qui disent : « c'est l'assistante maternelle qui accueille mon enfant, ce n'est pas son mari, j'ai écrit cela dans le contrat et j'ai interdit dans le contrat que son mari touche ma fille. Il est hors de question qu'il lui fasse un câlin, qu'il joue avec elle, encore moins qu'il la change. C'est avec l'assistante maternelle que je contractualise, c'est elle mon employée et ce qui est autour ne concerne pas mon enfant ».

J'ai aussi posé la question suivante aux parents afin de voir quelle était l'importance du domicile dans la façon dont ils concevaient l'accueil : « Si l'assistante maternelle s'installe en MAM demain continueriez-vous l'accueil ou non ? »

Les parents commanditaires n'ont pas vraiment de problème avec cela. Au contraire, cela fait des normes de sécurité et d'hygiène supplémentaires, (avec la connaissance que les parents ont des MAM).

Les parents délégataires eux sont très attachés à l'environnement familial et familial, à la continuité familial en fait.

## La négociation d'un cadre d'accueil

Il me semble, au regard de tout cela, qu'un des objectifs de l'assistante maternelle est de co-élaborer un cadre pour éduquer et prendre soin.

C'est-à-dire de définir avec les parents la façon dont il convient d'accueillir leur enfant.

Une des portes d'entrée de réflexion que je vous propose pour pouvoir penser la conciliation entre espace professionnel et espace familial, c'est de considérer que l'on va être dans une co-élaboration avec les parents sur la façon dont on va accueillir leur enfant.

Cela signifie qu'ils élaborent mais que vous élaborez aussi. Ce que vous savez de votre environnement va déterminer la façon dont vous êtes susceptible ou pas d'accueillir un enfant selon les conditions posées ou pas.

Il s'agit de trouver un équilibre entre :

- ✓ L'enfant, ses besoins, ce qu'il est ;
- ✓ Vos savoir-faire et vos savoir-être professionnels ;
- ✓ Les attentes des parents, voire de plusieurs parents, puisque vous accueillez en moyenne 2,6 enfants, ce qui fait un certain nombre de parents avec un certain nombre d'attentes qui ne sont pas forcément en adéquation. Ce qui signifie que les équilibres qui ont été faits avec une famille à un moment donné, d'autres parents employeurs qui arrivent pour accueillir un deuxième enfant peuvent venir le modifier ;
- ✓ En s'appuyant sur vos connaissances acquises de ces mécanismes de liens, de relations avec l'enfant mais aussi avec les parents.
- ✓ Et en prenant en compte votre propre environnement avec ses forces et fragilités.

Tout cela entre en jeu. **Il y a un équilibre à trouver pour que cela puisse fonctionner.**

À vous de voir quels sont les paramètres prépondérants, les paramètres saillants.

À vous de voir comment vous vous situez par rapport à cela, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, à quels niveaux, où cela se joue... et de mouliner cela en permanence dans vos têtes et peut-être plus particulièrement dans les instances qui vous sont offertes, les RAM, ou sur des moments associatifs de regroupement par exemple.

## Les obligations de la famille de l'assistante maternelle dans la loi

Nous allons voir ce qui se passe du côté de la famille de l'assistante maternelle. La fonction réelle du conjoint ou de la conjointe et des enfants.

Nous reparlons sur les lois et les règlements :

✓ **La profession d'assistante maternelle s'exerce à son domicile** (sauf cas particuliers). C'est le cadre légal dans lequel l'activité s'exerce.

✓ **L'enfant est sous la seule responsabilité de l'assistante maternelle.** Concrètement cela signifie qu'il n'y a pas de fonction définie pour le conjoint et les enfants de l'assistante maternelle. Il n'y a aucune fonction identifiée du conjoint et des enfants dans l'accueil.

L'agrément est donné à un individu qui accueille par obligation à son domicile, sans pour autant que les conséquences du fait que ce soit au domicile ne soient prises en considération par le cadre légal qui vous définit.

En revanche, s'il n'y a pas de fonction il y a un certain nombre d'obligations et d'attendus envers la famille.

✓ **Extraits casiers judiciaires** de toutes les personnes présentes au domicile.

✓ **Obligation d'informer le conseil général de tout changement dans la vie familiale** (départ enfant, séparation, etc.)

✓ **Adhésion des membres de la famille vérifiée par l'agrément** (dans les faits 39% sont présents lors des entretiens, selon les statistiques nationales de la DREES 2009-1).

✓ **Attention portée aux difficultés éducatives rencontrées avec ses propres enfants.** Si vous avez des soucis avec vos propres enfants et que des mesures ont pu être prises, tout cela sera scrué.

Bref, la loi dit que vous devez travailler à domicile sans que ce domicile ne soit pris en compte sur la fonction, mais que par ailleurs les attendus le sont.

**Il y a peu de métiers qui exigent de sa famille une contrainte aussi individuelle et intime.**

## La fonction de la famille dans les faits

Dans les entretiens que j'ai pu faire, les assistantes maternelles précisent toutes : « Les enfants ont un rôle de socialisation et de compagnon de jeux, les conjoints également. Eventuellement ils ont aussi un relais de l'assistance maternelle dans l'aide aux tâches domestiques, pas d'un point de vue légal, mais d'un point de vue pratique ».

Eventuellement, les assistantes maternelles attribuent à leurs conjoints dans certains cas, un rôle de facilitateur dans la relation aux parents -je pense aux problèmes que de paiement par exemple un rôle de régulateur de « conflits ».

Je n'ai pas de jugement de valeur sur cela mais je dis simplement que certaines assistantes maternelles reconnaissent cette fonction à leur conjoint.

Et que si l'on prenait des assistantes maternelles on n'aurait pas cet indicateur-là du côté de la conjointe.

Il y a peut-être quelque chose du côté de l'autorité masculine qui existe là et qui n'existerait pas de l'autre côté.

Elles m'ont aussi majoritairement expliqué (cela dépend aussi de l'âge des enfants et du conjoint bien sûr), que le temps de

présence partagé entre leurs enfants, leur conjoint, et les enfants accueillis était très limité. Soit parce que les horaires scolaires ou de travail ne coïncidaient pas, soit par des subterfuges.

Quelqu'une m'avant dit « mon mari s'est organisé un petit endroit ou garage, et quand il arrive du travail il va se poser un moment là-bas, consulte son ordinateur et finalement ne rentre à la maison que lorsque les enfants sont partis pour ne pas avoir cette superposition des temps communs ».

D'autres au contraire trouvent plaisir à rentrer chez eux le soir et trouver cette ribambelle d'enfants.

Dans la majorité des cas, on est quand même sur une modalité de « peu de présence de temps partagé ».

Peu de temps partagé, pas de fonction spécifique dans le cadre de l'exercice, et pourtant il y a une vraie fonction des conjoints et des enfants mais qui serait plutôt symbolique, notamment pour les parents employeurs.

En effet, la composition familiale, pour les parents employeurs, est très importante, notamment comme indice de la disponibilité : « Si l'assistante maternelle a des jumeaux de 6 mois, je ne vais pas lui confier mon enfant parce qu'elle n'est probablement pas disponible ».

D'autres pensent quand même « elle a des enfants du même âge que le mien, c'est parfait pour la socialisation... »

Mais majoritairement la question de la disponibilité de l'assistante maternelle prime et sera un frein pour les parents employeurs.

## Deuxième chose : la « famille Ricoré »

La famille de l'assistante maternelle, pour le parent, va être un critère, un gage de bonne moralité. On s'attend à voir une famille traditionnelle, stable, pas divorcée, avec des enfants beaux, en bonne santé, qui se tiennent bien...

Dans les entretiens et sur les forums où je suis allée, cette question-là est très importante.

Les parents regardent les comportements ou sein de la famille. Un parent me disait : « Je suis arrivée, l'ado, 15 ans, vautré sur le canapé devant la télé, avec les pieds sur la table, je me suis dit : ce n'est pas possible ».

Dans l'imaginaire de la « **famille Ricoré** », l'ado de 15 ans ne regarde pas la télé vautré de la sorte !

Mais dans la tête du parent une association se fait :  
Bonne/mauvaise mère = bonne/mauvaise assistante maternelle.  
Bonne famille = bonne assistante maternelle.

Les attitudes de vos enfants sont scrutées lorsque vous les présentez.

Les parents regardent la façon dont ils se comportent, la façon dont ils sont habillés, comment ils se tiennent...  
Donc le paradoxe que je note c'est que, pour les parents, une bonne famille est une famille traditionnelle, stable, avec la mère à la maison, et avec une fratrie. Mais par ailleurs, soit on fait le choix d'aller travailler à l'extérieur, ce qui commence à être un peu paradoxal, et puis sur la fratrie c'est sympa, mais cela dépend à quel âge : s'ils sont tous petits, ce n'est pas très bien, cela empêche la disponibilité.

On voit à quel point on est dans une idéalisation.

La fonction première de la famille de l'assistante maternelle pour les parents c'est l'image qu'elle va donner de sa compétence à travers l'image de sa propre famille. Pour les parents employeurs, il y a quelque chose de l'ordre de la légitimité de l'assistante maternelle qui se construit autour de la présence effective de sa famille dans l'accueil.

La fonction est symbolique et la compétence professionnelle que je projette sur elle, je pourrai d'autant plus le faire que la famille qu'elle me présente est la famille idéale.

C'est cela qui va venir légitimer la compétence professionnelle de l'assistante maternelle.

## La légitimité de l'assistante maternelle passe par sa propre famille

Par ailleurs, j'ai demandé aux parents la question suivante : « D'après vous, faut-il être nécessairement mère pour être assistante maternelle ? »

Les parents répondent tous par l'affirmative. C'est ça l'idéalisation.

C'est pour cela que je parle de fonction symbolique. Ce qu'ils font ressortir en entretien c'est que la femme qui n'a pas d'enfant, nullipare, est suspecte.

Plusieurs parents m'ont expliqué cela : « D'abord, si elle n'a pas d'enfants, elle ne peut pas comprendre la douleur que c'est pour moi de me séparer de mon enfant. Donc elle ne peut pas gérer cette transition convenablement, parce que cela lui échappe fondamentalement. D'ailleurs, moi-même, lorsque je n'avais pas d'enfant, je ne comprenais pas cette histoire. Il faut avoir des enfants pour comprendre cela ».

### C'est l'histoire de l'effet miroir !!

Deuxième argument : « Si elle n'a pas d'enfant, c'est qu'elle n'aime pas les enfants. Or, on ne peut pas faire ce métier si on n'aime pas les enfants. Donc une femme qui n'a pas d'enfant ne peut pas être l'assistante maternelle ».

Troisième argument : « Elle peut ne pas avoir d'enfant faute de pouvoir en avoir. Mais dans là, l'assistante maternelle va croire que mon enfant est le sien ! »

Cela signifie très clairement que l'on a une compétence projetée des parents qui est subordonnée à l'expérience de la maternité.

Et ceci est très spécifique à l'accueil au domicile. Lorsque l'on va à la crèche, on ne demande pas « si les auxiliaires ont ou non des enfants ». C'est le domicile qui crée cela. À la crèche on ne s'inquiète pas de savoir si les puéricultrices ont des enfants ou pas, s'ils sont bien élevés ou pas... Cela ne fait pas critère.

### Ici, cela fait critère parce qu'on est au domicile.

Il n'y a pas de fonction effective de la famille de l'assistante maternelle dans l'accueil. Mais il y a une fonction symbolique qui vient la légitimer comme un professionnel. C'est-à-dire qu'elle a ses compétences d'une expérience maternelle, et non pas d'une formation dans l'idée dans la tête des parents. **Dans l'imaginaire collectif, le potentiel de maternité d'une femme suffit à ce qu'elle puisse s'occuper des enfants des autres.**

Lorsque j'avais posé cette même question aux assistantes maternelles, cela n'avait rien à voir : « Cela n'a rien à voir, bien sûr que



Ricore : crédit photo : captivité d'écran culture pub

*l'on peut être assistante maternelle sans être mère* », « *On a de l'affection pour les enfants accueillis et on aime nos enfants* », « *les soins, ça peut s'apprendre vite en formation. Et puis si on a des enfants grands, on a oublié* »

Elles disent aussi : « *On peut ne pas être mère mais il faut absolument avoir l'instinct maternel* », « *Quand on aime les enfants, ce n'est pas compliqué* »

Cela ne prend pas tout à fait la même porte d'entrée que celle des parents sur la question d'être mère. Néanmoins, ce qui fait que l'on peut être assistante maternelle pour les uns et les autres est renvoyé à quelque chose du côté de l'expérience de la maternité individuelle, des qualités individuelles et non des compétences. Donc sur quelque chose que l'on appelle des « **savoirs être** » et non pas des « **savoirs faire** ».

L'environnement domestique, le domestique, vient en quelque sorte poser l'assistante maternelle du côté du « *savoir être* » et empêcher peut-être les uns et les autres, et peut être elle-même aussi, de penser du côté du « **savoir faire professionnel** ». Il y a là **un autre enjeu véritable pour la profession**.

Je pense qu'il y a des savoirs faire à mettre en évidence. Quand on dit « *j'aime beaucoup les enfants* » on pourrait dire « *Je porte un intérêt tout particulier aux enfants* ».

Il ne faut pas confondre « *aimer les enfants* » et « *aimer s'occuper d'enfant* », voire plus précisément « *aimer s'occuper des enfants des autres* ».

C'est important parce qu'on a un problème avec l'amour car l'amour n'a pas de prix. Dans la façon dont on se positionne, dans la façon dont les parents se positionnent, ça rentre en ligne de compte. Quand on aime, on ne compte pas...

Donc on a peut-être intérêt à ne pas s'en tenir à des « *savoirs être* » mais de pouvoir parler de ces « **savoirs faire professionnels** » **qui sont des compétences**.

L'amour c'est aussi de l'empathie, de l'écoute. Vous faites aussi des observations fines des comportements pour vous permettre de faire des hypothèses, à partir de vos expériences, de vos connaissances.

Vous ne savez pas décoder les pleurs parce que vous aimez les enfants... Vous avez un niveau important de compétences relationnelles, de compétences éducatives et techniques – que les parents n'ont pas forcément -.

Je ne sais pas si on peut empêcher qu'il y ait de la projection sur votre cadre intime, de ce que vous êtes intimement et ce que vous êtes professionnellement. J'ai idée que lorsque l'on se rend compte des projections qui se font, on peut peut-être davantage adapter son discours vis-à-vis des parents.

Dire « *Je vais offrir un cadre chaleureux et rassurant* » permet peut être d'éviter cette confusion qui consiste à dire « *Je vais faire avec votre enfant comme je fais avec mes propres enfants* ».

## Faire vivre une tension entre le cadre familial et professionnel

Il faudrait pouvoir articuler ce domicile pour que l'environnement domestique ne soit pas enfermant, mais soit véritablement un outil supplémentaire spécifique de l'accueil, du côté des compétences identifiables professionnelles et non pas du côté de la tâche domestique et maternelle.

*Serge ESSOTIS*

Nous avons la même chose avec les assistantes familiales : la façon dont on pense la professionnalisation de l'assistante maternelle ou de l'assistante familiale.

Est-ce qu'on la pense comme une opposition entre « *la familial* » et « *la professionnalisation* » ou bien, est-ce que l'on pense la professionnalisation comme intégrant le paramètre familial ?

La question est là.

Si pour les assistantes familiales nous allons vers ce que j'appelle « *Super Nanny* » cela ne tient pas compte de la réalité de la situation de vie concrète.

C'est-à-dire qu'il y a un conjoint, des enfants accueillants, et par conséquent, l'ensemble des relations qui se passent dans cet espace familial, sont concernées, impliquées, impactées par l'accueil et impactent aussi ce qu'il se passe pour l'enfant accueilli.

C'est beaucoup plus important pour les assistantes familiales, mais pour autant, du côté du risque, c'est-à-dire en quoi ne pas prendre en compte dans la professionnalisation la dimension familiale de l'assistante maternelle nuit à l'équilibre familial et aussi à la qualité de l'accueil. Ce qui est implicitement obtenu chez les assistantes maternelles c'est aussi cette dimension familiale.

Les compétences professionnelles peuvent être valorisées mais sans pour autant ne pas oublier de prendre en compte la dimension de l'accueil familial qui est le cadre même de l'exercice de la profession. Cela reviendrait à nier la réalité.

Il ne faudrait pas penser la professionnalisation dans une opposition entre « *la familial* » et la partie de « *savoir faire technique* ».

Mais il faut repenser la professionnalisation en intégrant cette dimension.

*Lola Derudder*

Ce n'est pas parce que le contexte familial et domestique a pour incidence de risquer de masquer la professionnalité des assistantes maternelles qu'il faudrait jeter le bébé avec l'eau du bain.

Il ne s'agit pas de déduire du risque à ne pas pouvoir être vécu comme une professionnelle pleine, du fait justement de cette présence de la famille dans un environnement domestique, qu'il faut en conclure qu'il ne faut pas exercer au domicile.

L'idée est au contraire de ne pas opposer l'entité environnement familial, familial à

l'entité professionnalisation. C'est l'environnement familial qui fait la spécificité de votre accueil.

Spécificité sentie de votre point de vue, et de celui des parents qui ont recours à ce mode d'accueil là. Il ne s'agit donc pas de l'exclure mais de la mettre au cœur du processus de la professionnalisation et de penser cette articulation.

Ce qui n'est pas fait dans la loi, où l'on était dans une sorte de maternité professionnelle et du côté de la convention collective dans un vrai positionnement professionnel.

Lors des entretiens à propos des MAM, j'ai entendu dire des assistantes maternelles que « *la lourdeur était telle sur mon quotidien au niveau de l'organisation, les problèmes de reconnaissance que l'insécurité dans une MAM m'a permis de clarifier ma situation professionnelle. C'était clair pour tout le monde, il n'y avait plus d'intrusion dans mon domicile* ». Pour beaucoup, cela peut fonctionner.

D'autres disent « *J'ai fait ce parcours-là et aujourd'hui j'en reviens, parce que justement ce que je trouvais dans ce métier d'assistante maternelle, dans la proximité de la relation avec l'enfant, dans l'individualisation de la prise en charge, en MAM je l'ai perdue.* »

Cela veut dire que l'accueil familial et familial fait partie pleinement du métier et est à penser pleinement dans le cadre de la professionnalisation, quand bien même certains pourraient trouver de part leur rejetatoire, de part leur configuration et leur dynamique familiale, quelque chose d'un peu moins pesant du côté des MAM. L'un n'exclut pas l'autre.

Mais croire qu'échapper au domestique et au familial serait une solution pour régler la problématique que j'ai essayé de mettre dans ces deux premières parties serait une erreur.

On se piverait du coup de l'outil accueil chez une assistante maternelle avec tout ce que cela apporte.

## 3EME PARTIE : ACCUEILLIR UN ENFANT CHEZ SOI, LES INCIDENCES QUOTIDIENNES.

Je vais essayer de faire une synthèse des entretiens réalisés avec les assistantes maternelles et de faire apparaître ce que vous avez considéré comme des conséquences immédiates du fait d'exercer votre travail à votre domicile.

### Au domicile, plus de liberté... mais plus de solitude

C'est une notion qui revient dans tous les entretiens que j'ai faits avec les assistantes maternelles. C'est également la raison principale avancée pour décliner l'exercice au sein des crèches familiales qui, si elles ont l'avantage d'éviter la chasse au contact, ont l'inconvénient majeur de priver les assistantes maternelles de leur vie sentimentale de liberté en exerçant chez elle.

La conséquence directe de ce travail libre est la solitude. La solitude joue à plusieurs niveaux : sur la solitude de la professionnelle et dans le rapport au travail. Avoir des collègues permet le passage de relais quand un enfant pleure, quand on est fatigué. Et ce sont aussi les discussions avec les collègues qui permettent de sortir le nez du guidon. Le travail d'équipe permet cela : le relais et la prise de recul.

Certains trouvent une solution à cette solitude dans le système de MAM. La MAM permet le travail en équipe, permet aussi d'élaborer une réflexion sur son propre travail, permet de sortir de cette solitude de la pratique quotidienne et d'aller confronter sa pratique au regard des autres, d'essayer de trouver un peu de réflexivité là-dedans.

### Une relation non médiatisée avec les employeurs

Les assistantes maternelles portent fréquemment de la difficulté de la relation duelle

avec les parents employeurs, précisément parce qu'elle se passe dans un cadre qui n'est pas neutre.

Dans une contractualisation gré à gré, les choses ne sont pas forcément si simples à gérer au quotidien. C'est d'autant plus difficile qu'on est dans la co-construction d'un cadre, dans le partenariat, dans la collaboration pleine sur les objectifs et le cadre d'accueil. Et en même temps il y a quand même une relation employeur-employé, donc quelque chose de l'ordre de la hiérarchie qui s'installe. La rémunération entre directement dans cette dimension-là.

### Le travail au domicile est invisible

Puis il y a aussi la reconnaissance partielle du travail. Pour les parents, l'exercice au domicile peut nuire à la visibilité de l'activité professionnelle. «Le don de soi n'a pas de prix.»

C'est la même chose avec votre propre famille : puisque vous êtes à la maison, vous êtes censées être disponibles. «OK» Les assistantes maternelles parlent beaucoup de leur conjoint qui ne reconnaît pas forcément pleinement cette activité comme un métier mais qui le voit un peu comme un « passe-temps » du fait que cela se passe dans cet environnement qui est tout à fait familial.

### Un habitat déterminant

L'impact de ses choix d'habitation est important sur le professionnel. Selon le quartier où l'on habite on pourra avoir plus ou moins de contacts.

La taille de votre logement aura aussi une incidence sur le nombre de contrats que vous allez pouvoir signer (notamment sur la mise à disposition de pièces).

Et sachant que vous êtes rémunérées à la tâche, c'est-à-dire en fonction du nombre d'enfants que vous pouvez accueillir, votre habitat a une implication directe avec votre salaire et la proportion de votre activité professionnelle.

Deuxième incidence sur les contrats : les critères de choix des parents employeurs, c'est-à-dire la petite socialisation chez l'assistante maternelle par l'accueil d'autres enfants (mais pas trop quand même). Car, en tant que parent, je souhaite que lorsque mon enfant pleure il soit pris dans les bras de suite ! C'est bien d'avoir d'autres enfants car cela fait des petits copains pour jouer, mais il ne s'agit pas qu'ils dorment dans la même chambre... S'il doit être réveillée par les copains, autant le mettre à la crèche !

Il y a une vraie incidence aussi du côté des parents sur la façon dont ils perçoivent votre domicile, incidences sur la configuration du domicile et son aménagement.

### Quand son espace privée devient public

L'exercice de votre profession dans ce contexte familial fait que le privé devient public.

*« On est scruté par la PMI et par les parents, ils nous regardent sous toutes les coutures, moi, ma famille et ma maison ».*

Il peut y avoir un vrai sentiment d'intrusion par la PMI ou par les parents.

L'habitat, espace tantôt privé, tantôt public, est précisément observé. L'ogrement donnant priorité aux logements répondant à certains critères.

Un parent employeur, une mère qui a vu une dizaine d'assistantes maternelles avant de se décider. Je lui ai demandé ce qui avait opéré comme critères.

Le logement, l'aménagement du logement, la surface du logement, chambre spécifique pour l'enfant... étaient des éléments très importants pour elle. La configuration du domicile comptait aussi.

Elle m'a dit que la première assistante maternelle rencontrée avait décoré son intérieur comme sa propre mère ... et cela a été rédhibitoire.

Pour une autre mère, chez l'assistante maternelle c'était trop rangé. Elle s'est dit que son enfant ne pourrait jamais rien faire dans cet environnement. Elle a pensé que l'assistante maternelle était trop maniaque.

Donc on est bien dans le « ni trop-ni trop peu ». Ni trop rangé, ni trop bordélique. Et l'on voit bien comment votre environnement vient faire critère.

La question qui se pose est : comment faire pour justement trouver, moyens subterfuges, outils pour **aménager les espaces** de sorte que l'on **réduise les intrusions** ou du moins que l'accueil de « l'autre », c'est-à-dire du parent chez moi, ne soit pas vécu comme une intrusion comme une petite ou grande violence. Comment aménager les espaces pour cela ?

Une assistante maternelle me disait : *« chaque matin, avant que les enfants n'arrivent, je réorganise l'agencement de mon salon. Du coup, ceci devient mon espace professionnel puisque ceci n'est plus le même espace. Et quand les enfants partent, je reconfigure mon intérieur. Cela signifie aussi pour ma famille que le travail est terminé et que je suis disponible pour eux ».*

D'autres m'ont dit avoir aménagé leur pièce de vie en pièce d'accueil pour les enfants. Et c'est l'inverse, lorsque leurs amis viennent le week-end, ils sortent la table pour pouvoir les recevoir. Mais le reste du temps, la pièce de vie est sacrifiée pour que ce soit une pièce de vie pour les enfants.

D'autres m'ont dit aussi que lors de la construction de la maison ils ont pensé avoir un espace dédié pour les enfants.

De fait, chaque jour, l'assistante maternelle m'a dit : *« je vis dans cet endroit dédié et c'est comme aller au travail ».*

On voit comment il y a une négociation de ces espaces.

L'interpénétration de ces espaces nécessite que l'on se pose ce type de question et que l'on voit comment, en fonction de ces configurations familiales, en fonction de

l'âge de ses propres enfants, en fonction des besoins de ses propres enfants, de son conjoint ou conjointe... vous allez penser cette question-à précisément.

## L'intrusion, une douce violence

Cela ramène à la question de l'intrusion que vous dites se siluer à différents niveaux.

Le débordement des horaires est la question qui occupe beaucoup. Il faudrait que lorsque les parents indiquent qu'ils viendront à 18h, ils viennent effectivement à 18 heures. Ce n'est pas parce que l'assistante maternelle se trouve chez elle qu'elle peut se permettre d'attendre leur arrivée jusqu'à 19 heures.

Mais il y a aussi là un petit paradoxe avec l'idée selon laquelle on est dans la communication avec les parents. On se trouve dans la co-construction avec les parents et cela prend du temps. Mais est-ce du temps d'accueil ou non ?

Il y a quelque chose à penser et peut-être à négocier ?

Il y a dans les intrusions aussi le jugement par rapport au mode de vie de l'assistante maternelle, par rapport aux règles éducatives.

Je pense à l'exemple du parent qui ouvre le placard pour se servir un verre d'eau et qui s'écrit « ah mais vos enfants mangent ces cochonnes-là ? » en voyant le paquet de gâteaux qu'il y a dans le placard.

Cela, ça énerve. Et comme cela énerve, cela empêche d'être véritablement dans l'accueil après.

C'est dur d'être en empathie avec quelqu'un qui nous énerve, voire avec quelqu'un qui nous a violentés.

On voit bien la nécessité de venir traiter, ou plutôt mettre au travail, cette question pour permettre l'accueil. Le cas échéant cela vient mettre à mal la construction et la relation que je peux avoir avec ces parents, et par ricochet avec cet enfant que je dois accueillir.

Autre idée sur la question de l'intrusion c'est le fait de travailler sous le regard des siens. Ce n'est pas une idée facile. C'est quelque chose dont on parle peu. J'ai bien vu, lors des entretiens qu'il y avait un étonnement par rapport à cette question. Est-ce qu'on s'occupe des enfants de la même façon quand son enfant nous regarde ? C'est sans doute pour moi une nouvelle piste à creuser.

## Le paradoxe de la disponibilité

La vraie question qui se pose quand on est assistante maternelle et que l'on travaille au domicile est le paradoxe qu'il y a entre « choisir de ne pas choisir entre vie famille et vie professionnelle ». Au fond, si vous avez choisi ce métier c'est pour ne pas avoir à choisir entre les deux.

Ce n'est pas au travail ou à la maison, c'est les deux.

Et en même temps, c'est bien un paradoxe car vous devez être disponible pour les enfants accueillis car c'est votre métier, et vous devez aussi être disponible pour vos enfants puisque ça, c'est votre motivation.

La motivation principale affichée par les assistantes maternelles est d'être « disponible aux siens ». Et en même temps, une disponibilité entaillée du fait qu'il faut quand même être disponible pour cet accueil.

On a là, d'un point de vue sémantique, une sorte d'oxymore : « femme au foyer qui travaille au-delà de son foyer ». Une femme au foyer travaille, bien entendu.

Mais là, on a une configuration toute particulière : l'assistante maternelle a choisi de s'occuper de ses enfants, en même temps que de travailler, et dans un même espace-temps. Cela est très spécifique au métier d'assistante maternelle qui n'est pas seulement une femme qui travaille au domicile. C'est une professionnelle qui a choisi l'extérieur dans l'intérieur. Le nœud borroméen.

Le (« dedans-dedans »).

Je suis très surprise car j'ai regardé les intitulés des formations des assistantes maternelles et je suis sûre que cette initiation-là est traitée mais elle ne fait pas l'objet d'une thématique spécifique.

Sur les 120 heures de formation, la question de « comment je me rends disponible à l'autre alors que le contexte dans lequel je suis et le désir que j'ai d'être là c'est d'être aussi disponible aux siens », ceci n'est pas l'angle par lequel on attrape le travail.

Pour moi, à ce stade de l'étude du travail des assistantes maternelles, c'est le nœud du problème. Pour moi, la pelote est là. On peut commencer à tirer des fils et travailler à partir de tout cela, on peut commencer à dénouer. C'est difficile de dénouer lorsque l'on n'a pas trouvé la pelote.

Et sur cette question de la disponibilité, se greffe la question de la rivalité entre les enfants accueillis et ses propres enfants. Je devrais être plus précise : dans les entretiens que j'ai menés auprès des assistantes maternelles je n'ai pas entendu la formulation du côté de la rivalité. J'ai entendu parler d'équité, mais je n'ai pas entendu parler de rivalité.

Des assistantes maternelles m'ont dit : « ce qui est compliqué c'est que parce que je me rends disponible à l'enfant accueilli, j'ai parfois l'impression de délaissé mon enfant. Et d'ailleurs, c'est toujours le mien que je fais attendre quand les enfants pleurent ». « Quand les enfants se disputent pour un jouet, c'est toujours au mien à qui je demande de lâcher... »

La question de la rivalité « est-ce que mon enfant est bien assuré dans sa place d'enfant ? » bizarrement sur les ouvrages des assistantes maternelles nous avons beaucoup de choses écrites là-dessus. Mais, dans les entretiens, je n'ai pas senti cette confusion des rôles qui pourrait créer de la rivalité.

En revanche, cette crainte de cette confusion des rôles je l'ai beaucoup perçue du côté des parents. « Si mon enfant s'attache à l'assistante maternelle, il va se détacher de moi. Donc je n'aimerais pas

qu'il s'attache à elle, et en même temps j'aimerais qu'elle s'attache à lui car j'ai l'impression que c'est avec cela qu'elle va pouvoir être en bonnes relations avec lui, que si n'y a pas de relations d'attachement, la relation ne sera pas bonne ».

« J'aimerais que ces deux-là s'attachent mais, en même temps, j'ai peur que s'ils s'attachent, cela me détache... »

Cela, je l'ai plutôt entendu du côté de la crainte des parents. Je parle de la crainte car personne n'en a parlé sur l'accueil lui-même

## Et au milieu, vivent les enfants des assistantes maternelles...

Dernier point que je voulais aborder : celui de l'occupation de l'espace domestique et de l'enrichissement de la vie familiale.

Voici un très drôle témoignage d'un enfant d'assistante maternelle qui a été publié dans la revue Spirale, excellente revue qui mérite d'être diffusée<sup>1</sup>.

Voici quelques extraits :

« Tu mère est assistante maternelle ?  
Wouuh, génial, tu dois te régaler avec les petits ! »

« Si vous êtes l'aîné de la famille, vous n'avez aucune difficulté à vous imaginer une affreuse malédiction qui aurait frappé vos petits frères et sœurs pour les empêcher irrémédiablement dans la petite enfance. Et vos relations fraternelles en seraient pour le moins perturbées, vouées à une communication étrange et rythmée par des borborygmes obscurs ou des hurlements stridents à longueur de journée. »

Aidéu vacances scolaires adorées. Aidéu grosse matinée bien méritée. Aidéu révisions d'examen en plein après-midi. Votre vie dépendra de ces tout petits êtres dont le volume sonore et les multiples offensions qu'ils suscitent grignoteront tout votre espace. Il ne sera plus la peine de programmer votre réveil à la première heure, les bébés se chargeront avec plaisir et avec une ponctualité surprenante de vous réveiller et avec une douceur et une délicatesse dont eux seuls ont le secret.

<sup>1</sup> « Cette autre planète » Témoignage in Spirale n.69, Assistante(e) maternelle(e), un métier à part entière, Coordonné par Patricia Denat, Eres, mars 2014.

En ce qui concerne le petit-déjeuner, vous n'avez jamais eu autant d'animation à des heures aussi matinales.

Les parents de ces petits défilent un à un, vous regardant manger, en pyjama, éveillé, et s'attardant parfois en discutant et en riant à la voix de leur cher petit enfant.

Et si les bébés n'ont pas pris soin de vous réveiller suffisamment alors les parents eux, s'en chargeront.

Si vous voulez éviter ces animations matinales, ne vous imaginez pas pouvoir échapper à tout ce genre de joli monde en vous glissant hors de leurs horaires. Qu'ils soient en avance ou en retard, ils sauront toujours vous surprendre et rendre votre moment de solitude bien différent de ce qu'il aurait dû être.

Certains ne prendront pas la peine de fopper à la porte pour conserver un petit effet de surprise très appréciable pour démentir la journée. Ne vous baladez plus en petite tenue où vous risquez d'avoir de fâcheuses mésaventures. Lorsque les parents quittent enfin votre domicile ce sont les enfants qui prennent le relais. Votre journée sera alors similaire au parcours du combattant.

Gate à ceux qui n'apprécient pas le sport. Si vous vous levez la tête enfarinée, vous risquez de le regretter. Votre regard doit être assez vif et diguisé dès les premières heures du jour.

Évitez les pièges et autres légos en tout genre qui jonchent le sol, sidomex entre les petits qui courent partout, n'entrez pas dans la salle de bain qui est devenue une zone sinistrée après un bombardement de couches pleines, en un mot : adaptez-vous !

Après cette première pénible épreuve, vous voilà partie pour vivre votre journée, collègienne, étudiante, lycéenne, peu importe. Les révisions deviennent un combat épique entre ces extraterrestres bruyants et vous.

Une fois renté de votre longue journée, vous pensez avoir la paix, manger un petit encas devant votre émission préférée, et faire vos devoirs dans le calme.

Détrompez-vous ! L'épreuve qui vous attend est l'une des plus ardues. Vous devez connaître l'emploi du temps de votre maman assistante maternelle sur le bout des doigts et faire preuve d'un sens de l'organisation sans faille. Si lorsque vous entrez ils font la sieste, vous n'avez plus accès à vos affaires, condamné dans cette pièce qui en quelque sorte, votre chambre, mais surtout un lieu à présent rempli de cris, de bove et de doucous, mais aussi de délicieuses odeurs de pipis et autres senteurs naturelles.

En début de journée, vous devez donc préparer toutes les affaires dont vous pouvez avoir besoin pour réviser ou pour sortir le soir. En définitive, vous démontrez une fois par jour. Vous vous installez à votre bureau de fortune, la table du salon ou de la salle à manger, et vous tentez de vaquer à vos occupations.

Mais pour un temps seulement... car la sieste de ces boules roses n'est pas éternelle et viendra le moment où vous devrez être efficace, rapide et organisé.

Au premier retentissement de huillement, ils arrivent. Vite, prenez vos affaires, sans rien oublier, sans rien laisser tomber car vous risquez de le retrouver machouillé, déchiqueté, inondé de bove... ce qui est dommage pour votre smartphone. Vous voilà donc encore en plein démenagement une seconde fois pour vous retrouver dans votre chambre. Si vous rentrez chez vous avant l'heure de la sieste, vous changez trois fois d'endroit : chambre, séjour, chambre.

Lorsqu'enfin vous avez passé le cap des départs, vous pourrez enfin retrouver vos repères et vous sentir chez vous. Installez-vous confortablement autour de la table avec un bon repos avec votre famille et de quoi entendez-vous parler ? des bébés bien sûr !

Parce qu'une assistante maternelle, sochez-le, elle ne déconnecte jamais avec son travail ! et elle ne jure que par les enfants... Vous apprendrez alors que vos étranges petits envahisseurs ont fait des sentiments et des émotions très développés, voire une personnalité même.

Ah bon ? Mais moi je croyais que cela se limitait à un tube digestif et à des cordes



vocales surentraînées. Les bébés ont bien plus de problèmes qu'on ne pourrait le penser !

Un quotidien fait d'efforts, d'apprentissages, des parents avec qui ils doivent compter, un passé, un futur... Être enfant d'assistante maternelle c'est aussi ça.

Prendre conscience de l'univers de la petite enfance, de toutes les problématiques qui s'y rattachent, et s'en trouver sensibiliser un peu malgré nous.

On m'a parlé depuis de Piaget, de sa théorie des stades de développement, de sa réflexion sur le caractère acquis ou inné de l'intelligence, et je suis allée aux devoirs des enseignants sur la complexité de l'humain, de sa prime enfance à l'âge adulte et de tout ce qui peut l'affecter... :...

Cette jeune fille a finalement fini sur les bancs de la fac à se former à la psychologie du développement de l'enfant. Donc elle a bien travaillé ses examens malgré tout !

Le dernier mot pour les enfants eux-mêmes. Je vous l'ai dit, je n'ai pas réussi, à cette étape, à faire suffisamment d'entretiens avec les enfants d'assistantes maternelles.

Beaucoup d'entre elles m'ont dit avoir des enfants géniaux, qui s'adaptent, s'intéressaient, étaient très conciliants. Et du coup, comme leurs enfants sont formidables elles n'ont peut-être pas été jusqu'à leur faire passer les questionnaires qui m'auraient permis d'avoir davantage de matière pour en parler aujourd'hui ! Mais cela peut faire l'objet en soi d'une nouvelle enquête, et vous pouvez me donner de la matière.

Ce que j'ai pu lire, et ce qu'il est ressorti du seuil et grand témoignage que j'ai eu,

c'est que l'intérêt pour l'accueil, c'est-à-dire l'ouverture à l'autre, se transmet. Cela ne se transmet pas génétiquement, mais par l'expérience. Voir sa mère accueillir des enfants, négocier les relations avec les parents, accueillir l'autre différent, cela donne des aptitudes à l'accueil de l'autre.

L'autre chose c'est aussi l'acquisition de compétence dans le travail du **care\*** et l'éducatif. On voit un certain nombre de cas où des enfants d'assistantes maternelles finissent entrent dans le travail social.

Cela ne vaccine pas dans le mauvais sens du terme mais au contraire cela peut apporter de l'empathie, de «*Care* («*prendre soin*») désigne un riche ensemble de sens dilant attention, soin, responsabilité, prévenance, entraide et plus l'ouverture sur l'autre.

Le grand enfant que j'ai interviewé et qui aujourd'hui est psychologue m'a dit que son orientation professionnelle est complètement déterminée par l'expérience d'enfant d'assistante maternelle qu'il a vécu. Cela lui a donné le goût de l'autre.

Et puis il dit, qu'enfant, la situation professionnelle de sa mère a complètement dynamisé sa propre famille. Lorsqu'il avait 11 ans, sa mère lui a demandé s'il serait d'accord pour qu'ils accueillent un enfant dans le cadre d'un accueil familial. Il lui a répondu non.

Lorsqu'elle lui a demandé «*Et assistante maternelle alors ?* » il a répondu positivement car il ne pouvait pas refuser deux fois. A son étonnement, ça a donné vie à sa famille.

Alors que chacun faisait des choses dans son coin, tout à coup, la famille vivait

## Ressources bibliographiques

quelque chose ensemble. Il dit aussi que cela lui a permis- lui qui était très collé à sa mère - de se sortir du cocon. Cela a fait ouverture dans sa relation avec sa mère. Il précise aussi que, comme sa mère n'était plus disponible pour l'amenner à l'école, c'est son père qui a pris le relais. Ils'est ainsi retrouvé pour la première fois de sa vie à avoir des vrais moments avec son père.

Quand à regarder sa mère travailler, il dit dimer voir qu'elle aimait s'occuper des enfants. Il précise aussi qu'il a beaucoup aimé voir sa mère en situation de femme ou travail, dans un personnage social : « Je pensais que ma mère était très fragile, effacée, en retrait, et je l'ai vue négocier, pied à pied, avec des parents, pour qu'ils arrivent à l'heure, pour qu'ils viennent chercher leurs enfants à l'heure, pour qu'ils la patient... et aussi dans des choses positives, et cela, adolescent, j'ai trouvé cela chouette ! De savoir que ma mère était super-compétente c'était chouette d'avoir ce regard-là sur ma mère ».

### Conclure par la notion de partage

Laissons ce joli témoignage conclure. Le finitil simplement par rappeler que partager c'est « diviser en parts », mais partager c'est aussi « prendre part à », s'associer, partager un moment. Partager un gâteau, c'est avoir en partage mais aussi en perdre une part.

Les deux sens sont toujours dans le partage d'un lieu, d'une personne. Et on voit bien qu'il y a une articulation selon les projets, les moments, les configurations familiales, vos configurations familiales, celles de l'enfant accueilli, les dispositions des uns et des autres... On va jongler dans ce « partager » où les deux sens sont toujours dans la question du partage.

Mais en fonction des configurations on va pouvoir nuancer, colorer d'un côté ou de l'autre en fonction du moment. Cette coloration veut la peine d'être pensée tout le temps. Et de se saisir des espaces de réflexion collectifs. Ce double sens de partage ne sera jamais résolu.

C'est cela qui fait que ce métier est passionnant et c'est cela qui fait qu'on peut le faire toute une vie sans jamais s'ennuyer, si on se donne des points de repère à penser.



## Discussion

*Madame Petras*

Je voudrais que l'on revienne sur le thème de la journée qui est « l'espace familial et l'espace professionnel qui se mêlent, s'en mêlent, sans s'emmêler ». Dans votre étude et votre échantillonnage des travailleurs sociaux et parents, avez-vous pu mesurer la reconnaissance ou le vécu des parents ou de la PMI vis-à-vis de l'investissement de la famille en co-éducation ? C'est ce que nous voulions faire ressortir aujourd'hui.

L'accueil familial est l'accueil familial. On nous dit « vous êtes professionnelles et on veut un peu cloisonner » mais j'ai tendance à penser que, lorsque mon mari est à la maison, et lorsque mes enfants étaient à la maison, ils avaient une part de co-éducation avec l'enfant accueilli, même si c'était sous mon regard.

Je vois là-dedans le petit enfant qui va adler jardiner ou fond du jardin plutôt avec le conjoint, même si c'est sous le regard de l'assistante maternelle, ou jouer au foot avec le grand ado... Je voudrais avoir un regard là-dessus parce que c'est ce que l'on voulait faire ressortir aujourd'hui. Faire ressortir l'intérêt de cette cellule familiale qui n'est pas simplement la professionnelle assistante maternelle ou assistante familiale et l'interférence que cela a sur la co-éducation avec les enfants.

Est-ce que déjà les parents recommandent cette participation ? Je sais que certaines PMI disent non, mais nous, on marquent que dans l'accueil familial, lorsque notre mari est là, il n'est pas simplement spectateur. Il est aussi actif avec les enfants. Il répond, il réagit...

*Jala Devolder*

Côté PMI, je ne peux pas vous répondre, cela n'a pas été abordé dans les entretiens. Côté parents, c'est très net, j'ai fait deux caricatures de parents : les déléguaires et les commanditaires.

Du côté des commanditaires c'est « ceci est mon enfant et surtout pas d'intérences ».

Du côté des déléguaires, il y a quelque chose qui est de l'ordre de la co-éducation, de la prise en compte de l'environnement familial, comme valeurs positives de l'accueil et de l'ordre de l'échange de compétences avec les assistantes maternelles.

On rencontre l'idée que les assistantes maternelles peuvent être un appui, un conseil, un soutien, un accompagnement à la parentalité des parents qui ne sont pas nécessairement en difficulté.

Ces parents déléguaires ont tendance aussi à considérer que l'assistante maternelle peut être une source, une ressource à cet égard là. Ils pensent la co-éducation entre eux parents, et l'assistante maternelle (sans définir le conjoint, les enfants...)

Mais l'assistante maternelle dans cette façon-là de voir l'accueil est de toute façon pensée dans cette dynamique familiale.

Ce matin je n'ai pas épilogué sur la pyramide des âges des assistantes maternelles, mais si 33% des assistantes maternelles ont plus de 50 ans, cela signifie que leurs conjoints vont être ou sont à la retraite. Donc ils sont présents.

Donc oui, pour les parents déléguaires cette dimension existe. Toutefois, il ne faut pas se tromper dans les termes.

Ce n'est pas parce que la responsabilité est donnée à l'assistante maternelle et qu'il n'y a pas de fonction octroyée au conjoint que pour autant il n'y a pas d'interaction, de relation entre la famille de l'assistante maternelle et l'enfant accueilli.

*Assistante maternelle*

Ce qui est important de faire ressortir c'est la richesse de cette interaction dans l'accueil familial. Il y a toute cette richesse dans l'accueil chez l'assistante maternelle. Il n'y a pas seulement une personne. Il y a une professionnelle et les autres personnes qui vivent au sein de la famille. On ne peut pas occulter cet aspect. Qu'en pense la PMI ?

### Madame Muet

Il y a un cadre qui est celui de l'ogrement. L'ogrement est personnel et concerne la personne qui est agréée. Lorsque le conjoint est lui-même agréé, ce qui arrive dans un tout petit nombre de cas, les choses sont plus simples. Sa participation à l'accueil, aux soins, simplifie les choses.

Mais dans la majorité des cas, ce n'est pas le cas, le conjoint est présent, partiellement ou plus, et il ne va pas être transparent dans le quotidien de l'accueil de l'enfant.

Le service de PMI a un biais par rapport aux histoires qui remontent des 12000 situations d'assistantes maternelles. Il reçoit le tout petit nombre de cas où l'interaction avec le conjoint a été inadéquate.

Et par rapport à cela, le rôle du service de PMI est de dire « Attention, il semble que ce ne soit pas la place du conjoint que d'être dans les soins corporels de l'enfant accueilli. Il semble que, ce ne soit pas la place du conjoint que d'être dans une place de punition par rapport à l'enfant accueilli ». J'ai bien conscience que nous, nous voyons les situations extrêmes.

Mais le conjoint ne peut pas être dans les soins corporels, dans les punitions, dans des jeux qui se feraient porte fermée.

Il ne peut pas être non plus dans le fait de nourrir l'enfant accueilli.

Après je suis assez d'accord avec vous pour dire que le conjoint n'est pas transparent, et que faire un jeu dans le salon, où il y a aussi l'assistante maternelle qui garantit les conditions de ce jeu peut être bénéfique. Il me semble que la responsabilité qui est donnée à l'assistante maternelle suppose qu'elle soit présente et garante de ce qu'il se passe.

On va évoquer la situation où ce serait le conjoint qui ferait des trojets. Pour le service de PMI il s'agit d'une responsabilité personnelle qui est liée au contrat de l'assistante maternelle et donc la place du conjoint ne devrait pas être dans le fait de faire des trojets ou d'être avec certains enfants pendant que l'assistante maternelle fait un autre trojet.

pas faire, mais cela laisse une place, et qui n'est pas forcément transparente, pour le conjoint dans une relation et une qualité de relation avec l'enfant accueilli.

### Assistante maternelle

Lorsque le conjoint est à la maison, dans notre pratique professionnelle, nous nous occupons des enfants et eux sont un peu en observateurs. On pourrait considérer quelque chose comme cela. Ce n'est pas toujours ce qu'il se passe car parfois ils veulent intervenir. Donc on est bien obligée de dire à notre conjoint, « merci tu es gentil, mais c'est moi qui travaille, et toi, tu es chez toi, mais tu n'as pas grand-chose à dire ».

C'est là qu'il y a quand même une grosse problématique de l'autorité ou sein de notre travail. Il est difficile pour quelqu'un qui habite dans la maison de ne pas pouvoir assoir son mode éducatif par exemple. Il est difficile de gérer notre travail, notre ouverture d'esprit pour accueillir et essayer de comprendre les enfants tels qu'ils sont et le mode éducatif que l'on donne à nos propres enfants. C'est là où cela s'emmêle quand même.

### Serge ESCOTTS

Cela s'emmêle d'outant plus que l'on se posait la question de savoir s'il est plus difficile d'élever des enfants aujourd'hui qu'à d'autres époques. On voit bien dans votre intervention qu'il pourrait y avoir une concurrence, une multiplicité de modèles éducatifs. Je crois que c'est ce qui précisément définit notre époque. Actuellement il n'y a pas un modèle de parentalité qui soit un modèle partagé et accepté par l'ensemble des membres d'une même culture. Ce qui n'a toujours été le cas dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui on a une concurrence de modèles. Faut-il mettre ou non des tésésés, faut-il fermer ou non les portes quand un monsieur est seul avec un enfant, surtout si c'est une petite fille...

On voit bien que les normes que nous avons aujourd'hui sont dispersées et il n'y a pas,

en dehors du cadre réglementaire légal, un point entre nous qui nous permettrait de dire ceci est la vérité.

Ceci est juste. Aujourd'hui vous avez le point de vue scientifique et vous avez le point de vue traditionnel, c'est-à-dire comment on a élevé les enfants depuis 40.000 ans. On voit bien comment les états et l'Europe sont embourrésés avec cela.

La seule solution qu'elle trouve c'est d'essayer de légiférer là-dessus. On voit bien que, lorsqu'une communauté de même culture ne peut pas se mettre d'accord sur la façon d'élever des enfants, c'est le droit qui va s'imposer. Les règles comme « pas de soins corporels, pas de punitions », nous amènent dans une position culturelle postmoderne. La crainte des abus sexuels, qui a complètement envahi d'abord le monde anglo-saxon et maintenant l'Europe, fait que cette norme culturelle devient aussi une norme culturelle pour les assistantes maternelles.

Eh-ce que l'on protège l'enfant ou est-ce que l'on protège la famille d'accueil ? J'ai l'impression que statistiquement on protège plus la famille d'accueil que l'enfant accueilli.

Les cas ovérés d'abus sexuels chez les assistantes maternelles sont probablement moins nombreux que le nombre d'attaques mensongères à ce propos-Id. Je n'ai pas de chiffre pour les assistantes maternelles mais pour les assistantes familiales, c'est assez net.

On est dans un modèle culturel, qui propose des imaginaires, dans lesquels cette thématique est très présente. On ne peut pas se sortir de la culture dans laquelle on est. On peut ne pas se sentir totalement en adéquation avec certaines valeurs, mais on n'a pas de positions extrêmes.

On est rattrapé par des cadres réglementaires légaux et par l'imaginaire des autres.

Si vous ne pensez pas à la question de l'abus sexuel, d'autres peuvent y penser et vous projeter de façon arbitraire leur propre imaginaire, leurs propres craintes. Donc on ne se soustrait pas à cette question-Id.

Alors comment trouver avec du bon sens des aménagements entre nous où la

richesse et la valeur de l'accueil familial ne seront pas appauvries et annulées par les évolutions sociétales.

On n'échappera pas aux évolutions sociétales mais il nous revient à nous, dans les discussions que l'on a ensemble assistantes maternelles, PMI, associations qui représenteront les assistantes maternelles de savoir ce que l'on fait de cela. Si je prends à la lettre tout cela, c'est l'arrêt de l'accueil familial.

Dans la réalité les gens vivent ensemble donc ils ressentent, perisent agissent ensemble. Ils sont liés.

Si à un moment donné une interaction entre un enfant et une assistante maternelle vient interpeller le conjoint parce qu'il y a quelque chose qui est difficile à supporter pour lui dans cette situation-Id. et qu'il a le devoir de ne rien en faire, de ne rien en dire, je crains que, cas N°1, si la qualité de la relation du couple accueillant n'a pas la capacité relationnelle à réguler cela, je crains qu'il y ait des problèmes dans les couples.

Deuxième point : qui va garantir cela ?

Eh-ce que la PMI va pouvoir le faire. A un moment donné il faut protéger l'espace du travail, et du coup c'est l'espace familial qui est mis en tension. Si les ressources ne sont pas suffisantes dans la qualité relationnelle diors il y a des problèmes.

### Assistante maternelle

Par rapport à la mort de l'accueil familial, c'est-à-dire ou domicile de l'assistante maternelle, il y a quelque chose qui fait très mal ce sont les conséquences de certaines affaires qui sont surmédicalisées et qui viennent aggraver la crainte.

Du coup si on veut pouvoir garantir la poursuite de ce métier d'assistante maternelle à domicile, il faut que l'on puisse prendre la mesure de cela. Il me semble que même en vivant avec son conjoint qui lui a eu l'ogrement, si les conjoints n'ont pas eu d'évolution, d'ogrement, de formation, ce n'est pas suffisant pour légitimer leur travail. Le regard de l'assistante maternelle qui est l'employée doit être présent.

Il faut que les soins corporels, le nourrissage, et les trajets en voiture restent le champ strict de la personne qui est agréée.

### Serge ESCOTS

Il va falloir être astucieux pour que les messages implicites qui sont envoyés aux conjoints, dans cette position-là, mettent les deux occupants en capacité de construire une relation qui laisse une place dans l'exercice de la profession. Parce que là on lui dit : « écoute, tu es dangereux, tu n'es pas compétent et en plus c'est mon job et pas le tien ! »

L'enseignement de l'accueil familial c'est que lorsque le projet n'est pas bien coté, on observe un épouement professionnel, des problèmes de couple, voire des séparations...

On est en train de structurer cette situation où finalement le conjoint doit se dire « ce n'est pas mon affaire, et même il faut que je m'en mêle le moins possible car plus je m'en mêle et plus je fais courir des risques à la professionnelle en place ».

Cette structuration le pousse vers l'extérieur. Je ne vois pas comment, d'un point de vue matériel, d'un point de vue psychique, des émotions, des affects, et au niveau relationnel la façon de régler les conflits, cela va pouvoir être. Cela va compliquer la tâche.

### Assistante maternelle

On est toutes conscientes que l'ogrement, c'est nous qui l'avons, et qui en sommes responsables, mais effectivement, on est dans un accueil familial. C'est-à-dire que les enfants sont aussi en contact avec nos maris, et avec nos enfants.

Tout à l'heure vous avez dit que les maris ne peuvent pas donner à manger aux enfants que l'on accueille, je ne vois pas où est le problème. Il n'y a aucune mauvaise idée par rapport à cela. Il n'y a pas d'a priori, d'arrière-pensées. Après nos maris sont là, je trouve que pour le côté sécurisant, effectif des enfants que l'on accueille, s'ils

ont envie d'aller jouer avec nos maris, ou s'ils préfèrent que ce soit nos maris ou conjoints qui leur donnent leur repos, d'un point de vue effectif, on ne peut pas leur dire non. L'enfant ne comprendrait pas. Et bien non, c'est moi qui l'accueille ; c'est marqué dans le contrat signé par papa et maman...

Je suis désolée, mais un accueil familial est bien un accueil familial.

Les parents ont tous bien en tête que lorsqu'ils nous amènent leurs enfants c'est dans une petite famille en plus pour leurs enfants. Je voudrais que vous m'expliquiez pourquoi un mari ne pourrait pas donner un repos à un enfant que l'on accueille. Un changement de couche, l'arrière-pensée, je la comprends, car je sais qu'il y a plein d'idées autour de cela, mais sur un repos... !

### Jala Devolder

Lorsque je disais tout à l'heure, il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain, j'ai l'impression que là, on le fait.

Cela me fait penser à un article qui disait « pour que ce soit bien clair dans la tête de vos enfants que les enfants accueillis ne sont pas vos enfants, et que vous êtes au travail, il faut dire à votre enfant qui réclame des bisous qu'il attende la fin de votre journée de travail pour que vous accédiez à sa demande ». On est un peu sur cette pente-là. Il y a cette idée de civage obsou.

J'entendais « pas de fonction légale du conjoint, OK. Pas de responsabilité puisque l'ogrement n'est donné qu'à une seule personne. OK. Si maintenant dans les interactions on est limité sur il faut que le regard de l'autre puisse être là, avec en arrière fond la question de la suspicion, cela veut dire impossibilité de rentrer en relation ».

Comment un conjoint peut se projeter dans une relation avec un enfant en lui expliquant que sa relation est codée par le fait qu'il est peut-être susceptible de je-ne-sais-quoi parce qu'il a des arrière-pensées ! Cela empêche de fait la relation. C'est une pente dans l'espèce de sur-professionnalisation, de professionnalisation mal pensée en termes de la réduction des risques.

### Assistante maternelle

Pour donner un cas de figure concret : il y a une assistante maternelle qui donne le biberon à un bébé, un autre petit de 2 ans arrive et dit qu'il a soif.

Le conjoint de l'assistante maternelle est là. De deux choses, soit il se dit, « je ne suis pas professionnel, je ne bouge pas », ou alors il se dit « je suis relationnel, viens, je vais te donner à boire ».

Le petit sera tout content. Il aura eu à boire et aussi l'attention du conjoint de l'assistante maternelle. Et comment peut-on autoriser qu'il donne à boire et qu'il ne donne pas le yaourt ?

On sait bien que la relation humaine ne se décrète pas par un contrat de travail. Elle se décrète d'abord par le ressenti.

Et le fait que l'enfant accueille puisse avoir des atomes crochus avec le conjoint et bien c'est du bonus, c'est la plus-value de l'accueil familial.

Et le fait d'intégrer au conjoint ou à l'adolescent qui rentre de l'école, qui voit sa maman occupée avec d'autres enfants et qui voit une petite qui lui sourit et qui attend qu'on lui donne à manger... Et bien je trouve que c'est faire abstraction de tout cet ensemble de l'accueil familial. Et je trouve que c'est un danger.

C'est positif qu'il y ait plusieurs personnes. On est bien d'accord sur le fait qu'il y a la professionnelle là, qui supervise, mais de quel droit on empêcherait toutes les personnes qui sont au sein de la maison d'avoir des relations humaines avec les enfants qui nous sont confiés ?

### Serge ESCOTS

Il faut voir ce qu'il se passe dans la tête de l'enfant. Imaginons que l'enfant soit en présence du conjoint, ou de l'adolescent, qu'il ait un besoin et que le conjoint ou l'ado s'interdisent d'y répondre.

Quel sens cela va prendre dans la tête de l'enfant ? Cela complique l'exercice.

Il y a un impact pour le conjoint ou l'adolescent, mais il y a aussi un impact

pour l'enfant accueilli qui va être dans une scène familiale mais qui n'est plus une scène familiale. On ne les voit plus se comporter comme des membres d'une famille. On dit à l'enfant tu es dans un monde familial, mais ce n'est pas un monde familial. Il va falloir choisir. On est peut-être à un carrefour.

Peut-être que l'on aura une diversité, c'est-à-dire un accueil familial. Familial, et pour le coup on se débrouillera pour que ce soit la famille d'accueil qui soit agréée. Ce sera alors la famille qui sera reconnue comme « ouïl d'accueil ».

Et puis on peut imaginer peut-être d'autres formes d'accueil ou cela ne sera plus de l'accueil familial, ce ne sera plus la famille en tant qu'un ensemble de liens et de relations, de normes et valeurs, qui sera opérant.

C'est peut-être cela que l'on recherche car notre culture dit « au fond, la famille c'est trop dangereux ». Pourquoi pas, on peut penser cela, mais il va falloir trancher cette question dans les 10 ans qui viennent sinon on risque d'avoir des situations de plus en plus compliquées.

### Madame Muet

On peut, peut-être, revenir sur la question des repas. C'est effectivement du cas par cas. Peut-être qu'au fil du temps les choses peuvent s'entendre avec plus de souplesse, sur la base de la confiance. Je pense que l'information et l'accord des parents sur l'adaptation sont aussi intéressants.

À un moment j'ai porté de nourrissage. C'est aussi au cas par cas. Il y a l'idée que pour certains enfants, petits, qui ne sont pas encore sécurisés avec leur assistante maternelle, il me semble que ce serait une erreur de confier le nourrissage au conjoint. J'aurais peut-être dû dire que cette règle concernait les repas s'accompagnait d'exceptions qui prennent du sens car de toute façon vous êtes au quotidien dedans.

Après, il y a des règles qui ne doivent pas avoir d'exceptions, comme celle du transport en voiture par exemple. Donc peut-être que sur les repas il peut s'imaginer des exceptions mais qui seront reliées à l'intérêt de l'enfant et à l'accord du parent.

Par rapport aux parents commanditaires et aux parents délégataires ce ne sera probablement pas la même attitude et la règle restera celle de votre contrat de travail.

### Assistante maternelle

Je dois avouer que c'est dommage de réduire le rôle de nos conjoints, car l'attention qui s'y étend avec un conjoint, c'est aussi un autre regard. Ils vont apporter quelque chose même s'ils ne prennent pas les enfants dans les bras.

Si un enfant va vers mon mari, jamais il ne le repousserait, ce ne serait pas compréhensible.

Les enfants ne comprendraient pas, et lui, il serait très malheureux. Pour les changes je peux entre guillemets comprendre, mais alors encore pourquoi toujours suspecter nos conjoints d'actes de pédophilie ? C'est vivre dans un monde qui va être lourd à porter.

Je n'ai pas eu l'occasion de le faire, mais je pense que si j'avais deux enfants en clair-obscur j'appellerais mon mari à la rescousse s'il était là. Il y a des situations où il faut agir.

### Serge ESCOTS

Il y a un niveau de responsabilité et il y a un niveau de réalité. Vous avez une responsabilité et il ne s'agit pas de faire comme si elle n'existait pas car vous pourriez vous mettre dans des situations délicates... Mais après il y a un problème de réalité. Les situations concrètes dans lesquelles vous vous trouvez, c'est de la réalité.

On a une diversité de modèles rien qu'entre vous déjà. Les normes et les valeurs de relation de genre sont différentes. La façon dont on va répartir les tâches ménagères est différente, la façon d'organiser la vie dans la famille est différente.

Du côté des professionnels et du côté des parents nous ne sommes plus dans les mêmes attentes, les mêmes «(idéologies)». On voit bien la situation dans laquelle on se trouve. On est dans une société qui a bougé, qui vient projeter de nouvelles

façons de penser, dans un monde où il y a différents types de valeurs.

Ce qui me paraît important c'est que chaque assistante maternelle soit au clair avec la façon dont elle entend se positionner dans son projet professionnel.

Et que dans cette clarification-là, ce soit clarifié aussi avec le conjoint.

Il faut que ce soit un projet pensé ensemble, et pas simplement le projet de l'assistante maternelle.

Il faut que l'assistante maternelle définisse ce qu'elle a envie de vivre en tant qu'assistante maternelle dans sa famille et il faut réfléchir à l'organisation ensemble.

Il faut que le projet d'accueil, ce qui va devenir une offre visible sur le marché pour les parents, soit clair et défini.

Il faut que les parents sachent quel est votre modèle d'accueil. La place de la famille aura été cotée, définie en amont, et on va co-construire avec le parent.

Si on conclut avec le parent il faut lui expliquer le type de contexte de l'accueil qu'il y aura. Si c'est clair avec la famille ce sera clair dans la co-construction de l'offre et de la demande.

Il y a un autre modèle qui est celui de la PMI qui encadre au niveau d'un département. Il y a des règles et puis on pourrait faire des exceptions. Je pense qu'il faudrait penser la question des règles en se demandant si les règles que l'on va poser vont empêcher ou déstructurer la possibilité ou pas d'un accueil familial. Si c'est le cas, alors je dois me poser la question de savoir si je souhaite encore avoir comme mode d'accueil des enfants la famille d'accueil.

En ai-je encore envie ?  
Peut-être que d'aller vers le modèle de la professionnalisation va dans la norme d'évolution du métier et peut-être qu'à terme le modèle de la famille d'accueil va disparaître.  
Le métier d'assistante maternelle ne disparaîtra pas, c'est un mode de garde extrêmement répandu, pertinent et efficace.

Donc il faut une clarification de ce que veut la PMI aujourd'hui et de ce qu'une famille entend mettre en place.

### Madame Gousseau

Cela va clore cette belle journée. Avec la notion de confiance. Confiance en nous-mêmes, confiance en notre façon de faire, dans notre savoir, dans notre façon d'être aussi, confiance dans notre famille, confiance dans la PMI et confiance dans notre environnement professionnel. Merci à vous tous, bonne fin de journée et bon retour.

### Madame Muet, le 21 octobre 2014, à l'issue des journées de formation

Bonjour Mesdames,

Ce petit message vient vous remercier pour votre invitation aux deux journées de formation que vous avez organisées avec brio. Les deux intervenants de l'IAC étaient pertinents et agréables à entendre, des liens se sont d'ailleurs tissés avec eux, ce qui est toujours précieux...

Ce fut un plaisir pour moi de passer ces deux jours avec vous, et pour Dominique LARDIERE de venir le samedi matin. Jusque dans les interpellations directes et franches de la salle, j'ai trouvé un grand intérêt à nos échanges... qui sont à poursuivre, pour enrichir encore et toujours nos points de vue complémentaires, avec pour objectif final et commun, le bien-être des enfants accueillis.

Dans l'attente de nos futures rencontres, je vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations,  
Agnès Muet

## NOTES



# Journée de formation

organisée par

l'**UDAAFAM44**

et animée par **Lola DEVOLDER**



*Nous contacter*

Adresse postale sans permanence : 35, boulevard Louis Millet 44300 Nantes.

Siège Administratif : 5, allée de Quiberon 44230 St Sébastien/Loire.

contact@udaafam44.org - www.udaafam44.org **06.80.70.09.13**

Union Départementale des Associations d'Assistant(e)s et  
Accueillant(s) Familiaux et Assistant(e)s Maternel(le)s de *Loire Atlantique*

